

Rapport d'activité 2024



Sommaire

Table des matières

ACTIVITES.....	4
I. TRANSFERTS ET TRAITEMENT DES COLLECTIONS.....	4
1) <i>Transferts de documents effectués au cours de l'année 2024</i>	5
2) <i>Traitement des collections</i>	16
II. COMMUNICATION DES DOCUMENTS.....	20
1) <i>Evolution des communications</i>	20
2) <i>Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents</i>	23
3) <i>Navette</i>	24
III. CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES (PCP).....	25
1) <i>Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques</i>	25
2) <i>Soutien du CTLes aux PCP</i>	28
3) <i>Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections</i>	30
4) <i>Evénements 2024 concernant les PCP</i>	32
IV. COMMUNICATION.....	33
1) <i>Communication interne</i>	33
2) <i>Communication externe</i>	33
MOYENS.....	34
I. RESSOURCES HUMAINES.....	35
1) <i>Effectifs</i>	35
2) <i>Promotions obtenues en 2024</i>	37
3) <i>Télétravail</i>	37
II. FORMATION ET VIE DE L'ETABLISSEMENT.....	38
1) <i>Formation continue</i>	38
2) <i>Visite de l'Institut national d'histoire de l'art</i>	39
3) <i>Présentation du CTLes aux équipes de bibliothèques</i>	39
4) <i>Comité social d'administration (CSA)</i>	39
III. BUDGET.....	40
1) <i>Audit financier</i>	40
2) <i>Travaux financiers</i>	40
3) <i>Compte financier</i>	40
4) <i>Suivi du budget</i>	40
5) <i>Fiabilisation de l'actif</i>	46
6) <i>Gestion de l'immobilier</i>	46
IV. BATIMENTS.....	47
1) <i>Travaux de rénovation</i>	49
2) <i>Travaux sur les trappes de désenfumage du bâtiment 2</i>	49
3) <i>Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges</i>	49
V. INFORMATIQUE.....	50
1) <i>Parc informatique du CTLes</i>	50
2) <i>Projet de réinformatisation</i>	50
3) <i>Flora : catalogues et plateforme de travail collaboratif des PCP</i>	51
4) <i>Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</i>	51
5) <i>Évolution des applications comptables et de gestion des horaires</i>	52

ORIENTATIONS POUR 2025	53
1) <i>Politique générale de l'établissement</i>	<i>54</i>
2) <i>Activités liées aux collections</i>	<i>54</i>
3) <i>Domaine informatique.....</i>	<i>55</i>
4) <i>Gestion financière.....</i>	<i>55</i>
5) <i>Ressources humaines.....</i>	<i>56</i>
6) <i>Perspectives immobilières.....</i>	<i>57</i>

ACTIVITES



I. Transferts et traitement des collections

L'année 2024 représente la première année de la nouvelle programmation des différentes activités liées aux transferts de collections pour la période de deux ans 2024-

2025, sur la base du traditionnel **recueil des besoins** envoyé aux établissements tous les deux ans, l'année précédente (en 2023).

1) Transferts de documents effectués au cours de l'année 2024

1. Documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions

En 2024, le CTLes a reçu **3 973 mètres linéaires (mL)** de collections en provenance de **10 bibliothèques**.

On continue d'observer le **déséquilibre** majeur entre les **dépôts**¹ (86 %) et les **cessions** (14 %) Néanmoins, **le volume des cessions est en augmentation** : 545 mL en 2024, 189 mL en 2023. Cette tendance devrait se maintenir en 2025, avec une prévision de 436 mL.

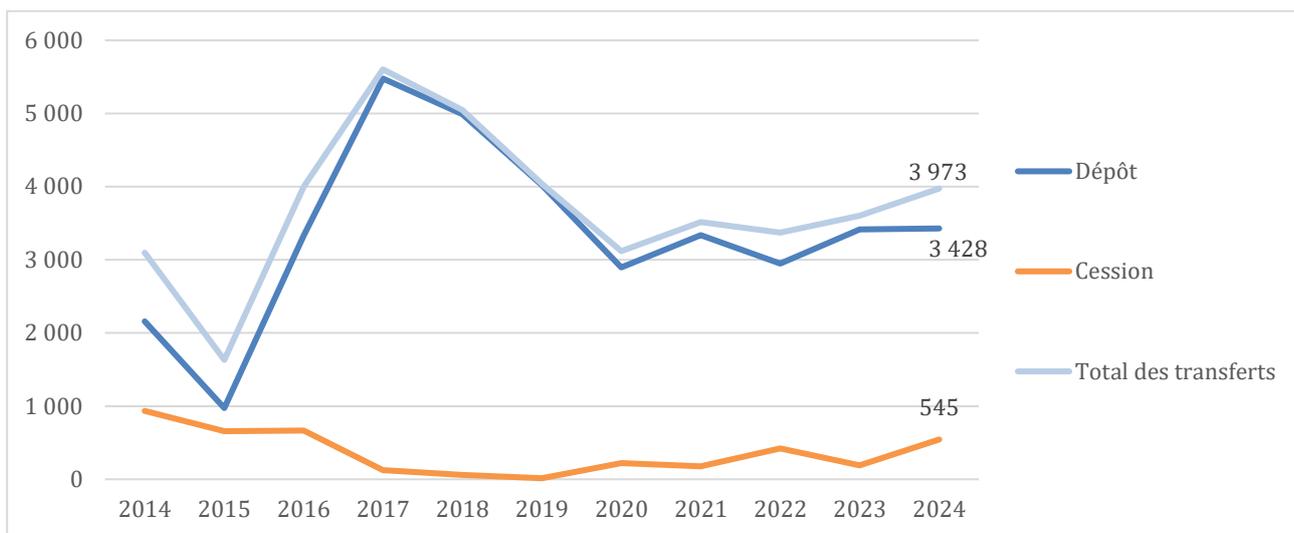
Seule la **cession** permet au CTLes de développer une collection unifiée, dédoublonnée, à la conservation et à la communication rationalisées, pour un **bénéfice collectif**.

EVOLUTION DES DEPOTS ET CESSIONS DEPUIS 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépôts (mL)	2 160	974	3 334	5 477	4 989	4 023	2 894	3 339	2 950	3 416	3 426
Cessions (mL) avant dédoublonnage	935	658	665	126	59	15	222	178	424	189	545
Total des transferts (mL)	3 095	1 632	3 999	5 603	5 048	4 038	3 117	3 517	3 374	3 605	3 973

¹ Dans le cas du « dépôt », les bibliothèques versantes restent propriétaires de leurs collections et

louent les espaces de stockage correspondants au CTLes. Elles continuent de recevoir et gérer les demandes de prêt entre bibliothèques, qu'elles re-routent au CTLes.



En 2024, le CTLes a connu une **augmentation des opérations de versements** (36 contre 31 en 2023), **pour un nombre de mètres linéaires légèrement supérieur** à celui de l'exercice précédent (3 973 mL contre 3 605 mL, soit une hausse de 368 mL).

Tout au long de l'année 2024, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert est inférieure à

celle enregistrée en 2023, avec 110 mL contre 116 mL.

Des créneaux de travail avaient en outre été réservés lors de la programmation pour traiter 319,52 mL de stockage provisoire transformé en dépôt (cf.2), ce qui porte à **un total de 4 292,52 mL le volume de collections traitées par les équipes en 2024.**

Le tableau de la page suivante indique la liste des opérations programmées en 2024.

	WE et jours fériés
	Fermeture CTLes
	Transformation de dépôt en cession / Retours définitifs
	Transfert : Cession
	Transfert : Dépôt
	Transformation de stockage provisoire en dépôt ou cession

LISTE DES OPERATIONS REALISEES EN 2024

2024														
Janvier	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 1 BIS 110 ml (mono)			Transfert 2 BIS 110 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	
Février	Transfert 3 BIS Géographie 85 ml (pério)			Transfert 4 BIS Géographie 85 ml (pério)			Transfert 5 Campus Condorcet 115 ml (mono)			Transfert 6 Campus Condorcet 115 ml (mono)				
Mars	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 7 Université Paris 8 111,60 ml (périos)			Transfert 8 Université Paris 8 111,60 ml (périos)			Transfert 9 Sciences Po 120 ml (mono)				
Avril	Transfert 10 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 11 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 12 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 13 ENC 100 ml (mono)			Transfert 14 ENC	
Mai	50 ml (pério)	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 15 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 16 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 17 BIS 110 ml (mono)			
Juin	Transfert 18 BIS 110 ml (mono)			Transfert 19 BIS 110 ml (mono)			Transfert 20 BIS 110 ml (mono)			Transfert 21 Ecole des Ponts 55,56 ml (pério)				
Juillet	Transfert 22 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 23 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 24 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 25 Sciences Po 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	
Août	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs				
Septembre	Transfert 26 BIS 120 ml (mono)			Transfert 27 BIS 120 ml (mono)			Transfert 28 BIS 120 ml (mono)			Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)				
Octobre	Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)			Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)			Transfert 29 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)			Transfert 30 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)			Transfert 31 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)	
Novembre	Transfert 32 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 33 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 34 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 35 Université de Paris - BIUS P 50 ml (20 périos + 30 thèses)				
Décembre	Transfert 36 Université de Paris - BIUS M 120 ml (périos)			Transfert 37 Université de Paris - BIUS M 120 ml (périos)			Transfert 38 Université de Paris - BIUS M 100 ml (80 thèses + 20 périos)							

VENTILATION PAR TYPE DE DOCUMENTS EN METRES LINEAIRES

Monographies Dépôt	Monographies cession	Périodiques dépôt	Périodiques cession	Thèses dépôt	Thèses cession
2 981,86	15,96	445,36	448,78	0,90	80,47
2 997,82		894,14		81,37	
3 973,33					
75,05%	0,40%	11,21%	11,29%	0,02%	2,03%
75,45%		22,50%		2,05%	
100,00%					

Les **documents reçus** en 2024 ont été pour une grande majorité des **monographies** (75,45 %), comme en 2023 où le CTLes avait reçu 80,99 % de monographies et 17,69 % de

périodiques (22,50 % en 2024). **Les thèses sont comptabilisées à part** pour 2,05 % en 2024 et 1,32 % en 2023.

2. Documents réceptionnés au titre du stockage provisoire

Le stockage provisoire s'adresse aux établissements ayant besoin de vider temporairement des locaux pour une mise en sécurité d'urgence de collections ou des travaux de rénovation. Les demandes sont

soumises à l'approbation du conseil d'administration. Les collections ne sont pas signalées dans le système d'information du CTLes ni disponibles en communication, avant leur retour dans leur établissement.

Cas particulier du Campus Condorcet

L'unification des collections du Campus Condorcet issues d'une cinquantaine de bibliothèques s'est faite entre 2019 et 2021 dans les magasins du CTLes. Après l'ouverture de l'Humathèque du Campus Condorcet en 2021 (Grand équipement documentaire à l'époque), il a été convenu que les collections restant au CTLes seraient progressivement transformées en dépôt, dans le cadre du plan de charge année après année, d'un travail de fond estimé à plus de 20 ans. L'opération a été entamée en 2023. Au 31 décembre 2023, ces collections occupent 11 207,92 mL de stockage provisoire sur étagères et 7 481,49 mL de stockage provisoire sur palettes (auxquels il faut ajouter des versements réalisés précédemment par des bibliothèques désormais intégrées à l'Humathèque). Ces collections en stockage provisoire sont communicables par exception, à la charge unique du Campus Condorcet qui a mis en place sa propre navette de livraison et effectue lui-même les prélèvements en magasins.

Cas particulier de la Bibliothèque nationale de France (BnF)

En 2018, la BnF et le CTLes ont signé une convention de cinq ans de stockage provisoire de manière dérogatoire au périmètre de compétences du CTLes, dans l'attente de la construction d'un futur bâtiment. En 2021, la BnF a annoncé qu'elle quitterait le site de Bussy pour un futur centre de conservation à Amiens. En 2023, les espaces réservés initialement sur étagères (laissées vides) pour un total de 8 193,56 mL ont pu être libérés pour les futurs besoins des BU franciliennes, à l'occasion de la négociation de la nouvelle convention avec la BnF, pour une nouvelle période de cinq ans (2024-2028) et de l'ajustement de ses besoins. Au 31 décembre 2024, les collections de la BnF demeurant en stockage provisoire au CTLes occupent 141,52 mL de collections sur étagères et 7 000 mL de collection sur palettes.

Cas particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)

Le fonds BIS, dit « Fonds orange » en raison d'une procédure interne au CTLes qui utilise des bordereaux de couleur orange pour les demandes de communication portant sur ce fonds, est un cas à part, représentant 11,6 kmL. A l'origine, ces collections ont été confiées en stockage provisoire au CTLes pour la durée des travaux de rénovation de la BIS (2010-2013), mais n'ont pu réintégrer le site de la Sorbonne à cause de la réduction globale de l'espace dévolu au stockage après travaux. Il a été convenu avec la BIS que ces collections seraient hébergées au CTLes sous le statut du dépôt, sans avoir pu être intégrées dans son système informatique. Il n'y a pas de projet d'intégration dans le système informatique, contrairement aux collections du Campus Condorcet. La communication est gérée par le CTLes, mais manuellement, en nécessitant une procédure parallèle. Cette situation non standard apporte une complexification à la gestion du stockage sur le site. Elle rend aussi impossible la réalisation de certaines statistiques et explique que ces collections ne soient pas prises en compte dans certains des tableaux et graphiques suivants.

En 2024, des **espaces de stockage sur étagères ont été libérés**. L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 a repris l'intégralité de ses collections en stockage provisoire (88,80 mL). L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) a récupéré 216 mL de collections et missionné le CTLes pour procéder au pilon de 195 mL, préalablement dédoublonnés.

A la suite de ces mouvements, **les collections conservées** au CTLes au titre du **stockage provisoire** occupent au 31 décembre 2024 **près de 42 kmL, dont 17 387,65 kmL** stockés sur **palettes** et **24 545,06 kmL** conservés sur **étagères**.

Le tableau ci-dessous liste les collections en stockage provisoire au CTLes pour l'année 2024.

LISTE DES STOCKAGES PROVISOIRES EN COURS AU CTLES EN 2024

Établissement	Date de dépôt	Métrage (mL)	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Nombre de palettes
Campus Condorcet (bibliothèque marxiste)	11/04/2005	793,60	1 984		61
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)	25/05/2009	315,20	788	2	
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)	02/06/2009	11 615,14			
Campus Condorcet	20/02/2017	481,49	986		
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	31/05/2017	1 272,60			
Institut de France (bibliothèque Thiers)	03/01/2018	54,00			
Institut de France (bibliothèque Thiers)	12/01/2018	70,16			45
Institut de France (bibliothèque Thiers)	29/05/2018	48,40	121		
Campus Condorcet	01/09/2019	11 207,92			
Campus Condorcet	01/09/2019	7 000,00			353
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	141,52			
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	7 000,00			
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	16/11/2021	1 105,00			144
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	13/06/2022	835,00			
Totaux		41 932,71	4 101	2	603

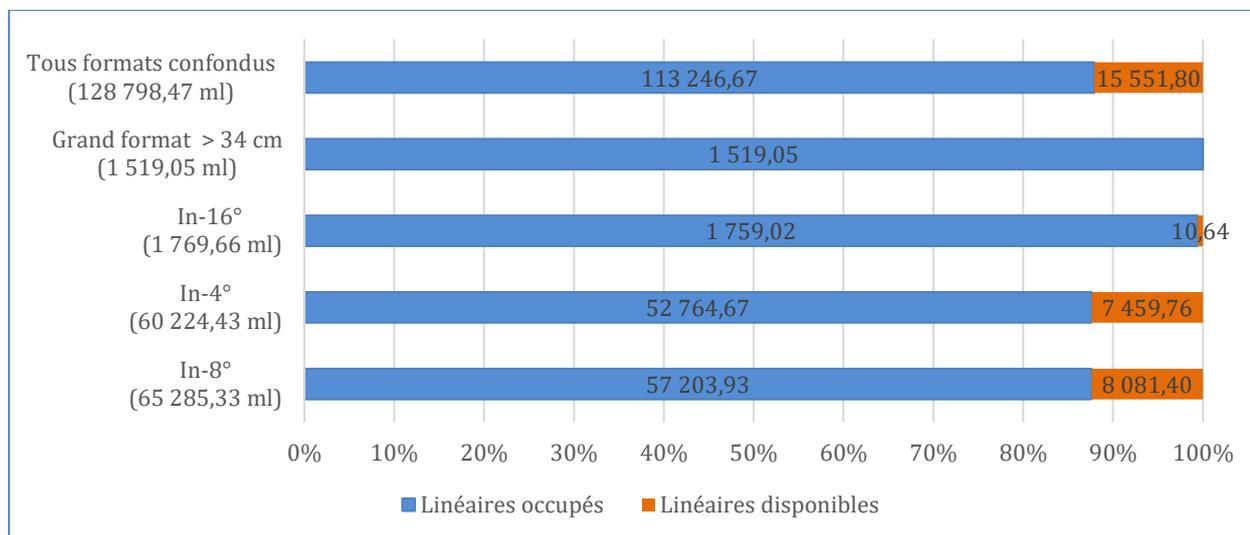
3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes

Au 31 décembre 2024, la **capacité des magasins équipés en rayonnages est de près de 128 800 mL** répartis entre magasins traditionnels (plus de 42 500 mL), magasins

industriels de grande hauteur (plus de 35 600 mL) et magasins denses de rayonnages mobiles (plus de 49 700 mL).

Le graphique suivant montre les espaces disponibles et les espaces occupés dans ces magasins, par format de document.

METRAGES LINEAIRES OCCUPES ET DISPONIBLES PAR FORMAT



Il est à noter que les grands formats ne sont plus acceptés par le CTLes.

Le CTLes utilise deux formats de conteneurs différents, appelés In-4° et In-8°.

L'occupation de ces magasins représente **113 246,67 mL**, contre 109 708,24 en 2023. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées sur étagères : documents en cession, en dépôt, en stockage provisoire.

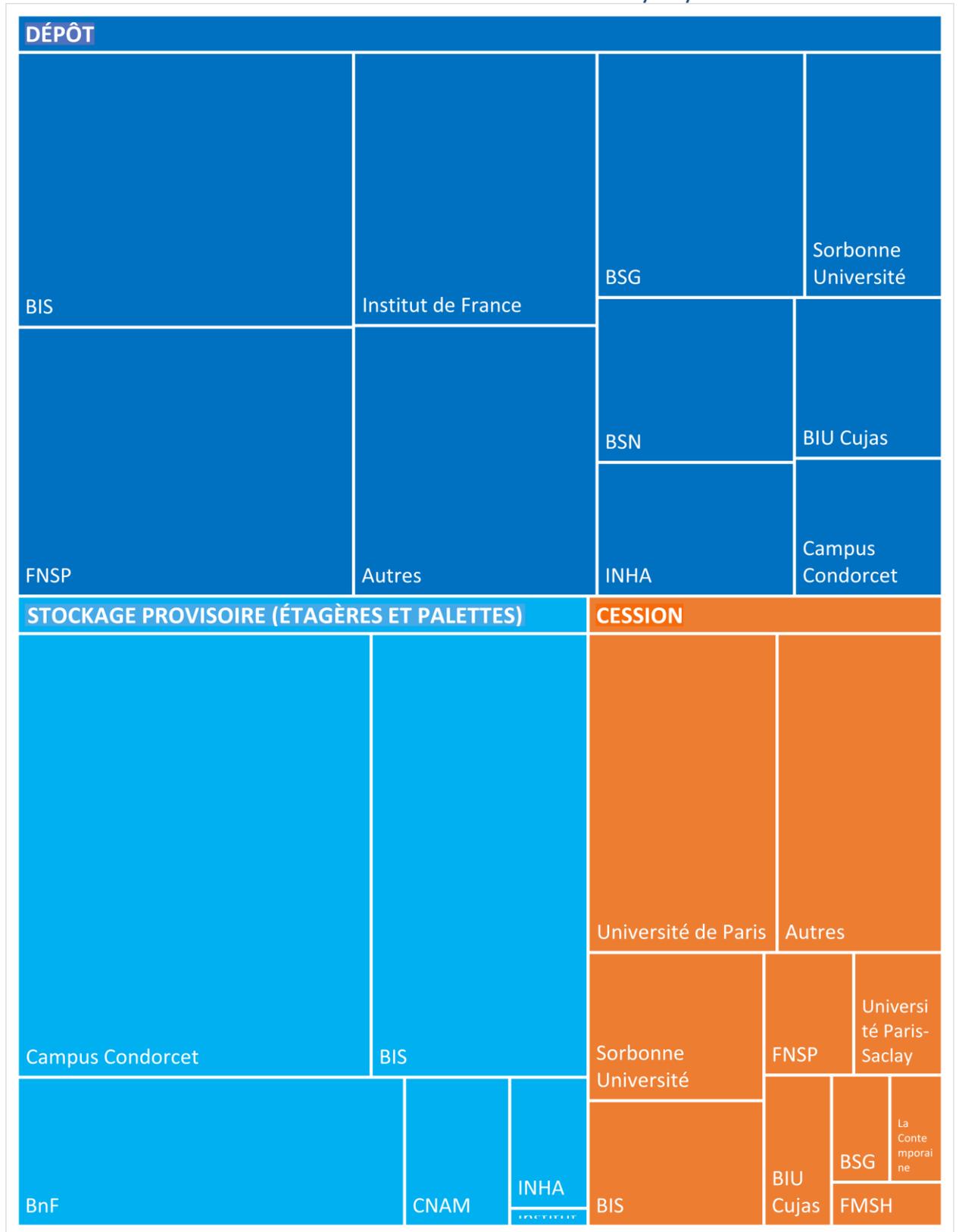
Aux espaces dédiés au stockage sur étagères, il faut ajouter 4 plateaux nus situés dans l'extension du CTLes et pouvant recevoir chacun environ 7 000 mL de collections en stockage provisoire sur palettes, en attendant le futur équipement de ces espaces en rayonnages. Ce qui porte la **capacité totale théorique des magasins à 156 800 mL**. En 2024, trois de ces plateaux sur quatre sont

occupés par du stockage sur palettes (Campus Condorcet, BnF, autres bibliothèques) ; le dernier plateau, correspondant à un étage double hauteur, est conservé libre dans l'attente de son équipement en rayonnages (cf. 4 p. 63).

Près de 15 kmL sur étagères et 7 kmL pour du stockage sur palettes sont donc disponibles au 31 décembre 2024. Cependant, concernant le stockage sur palettes, le dernier espace libre est désormais réservé en vue de son équipement à venir en rayonnages et n'est donc plus considéré comme disponible. Ainsi, **le CTLes ne dispose actuellement plus de possibilités pour effectuer un stockage sur palettes supplémentaire.**

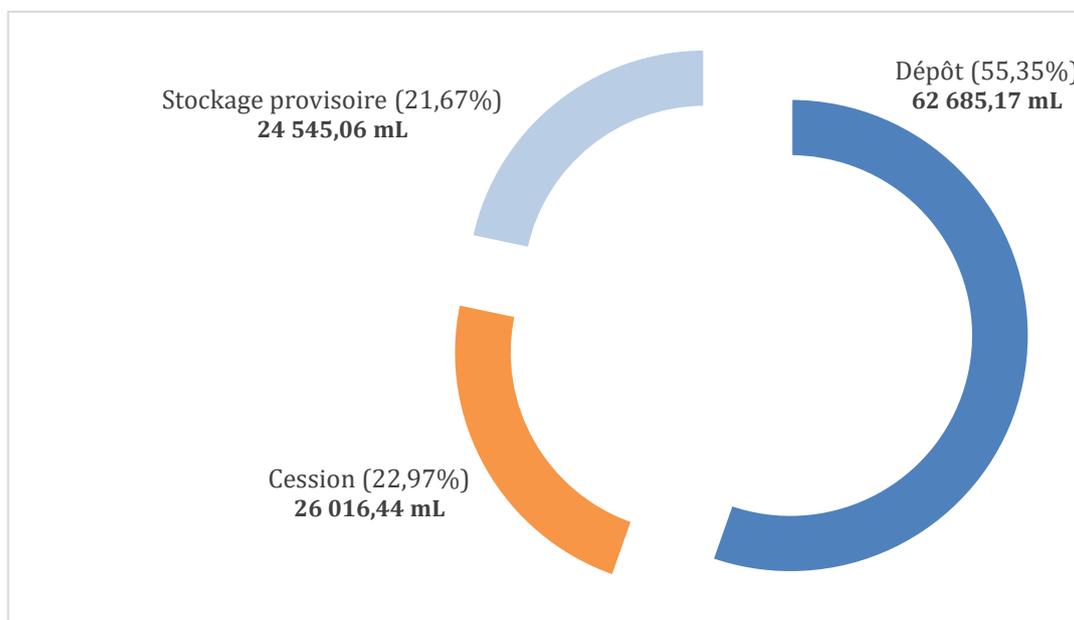
Le schéma suivant synthétise l'occupation des magasins du CTLes, par établissement d'origine et par statut de conservation.

VUE D'ENSEMBLE DU STOCKAGE DE COLLECTIONS AU CTLES AU 31/12/2024



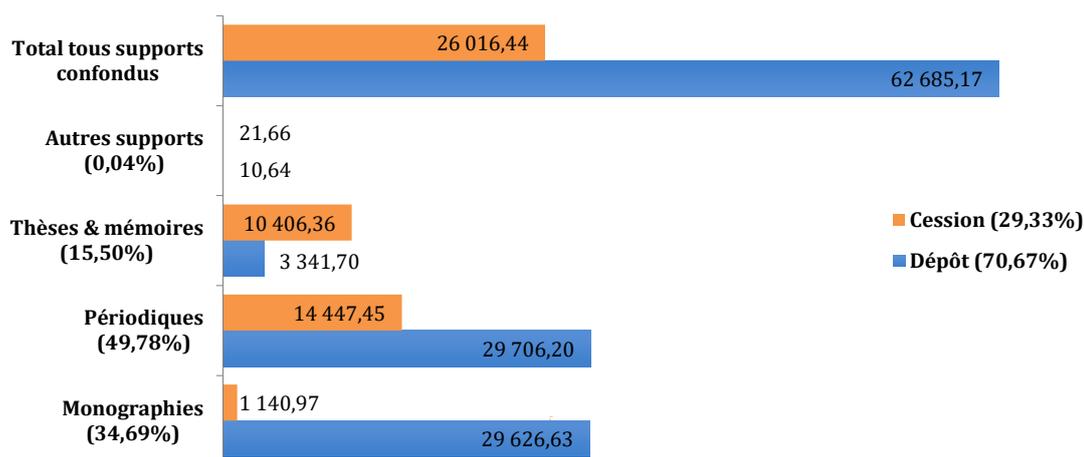
4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes

REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES EN METRES LINEAIRES (ML) PAR STATUT AU 31/12/2024

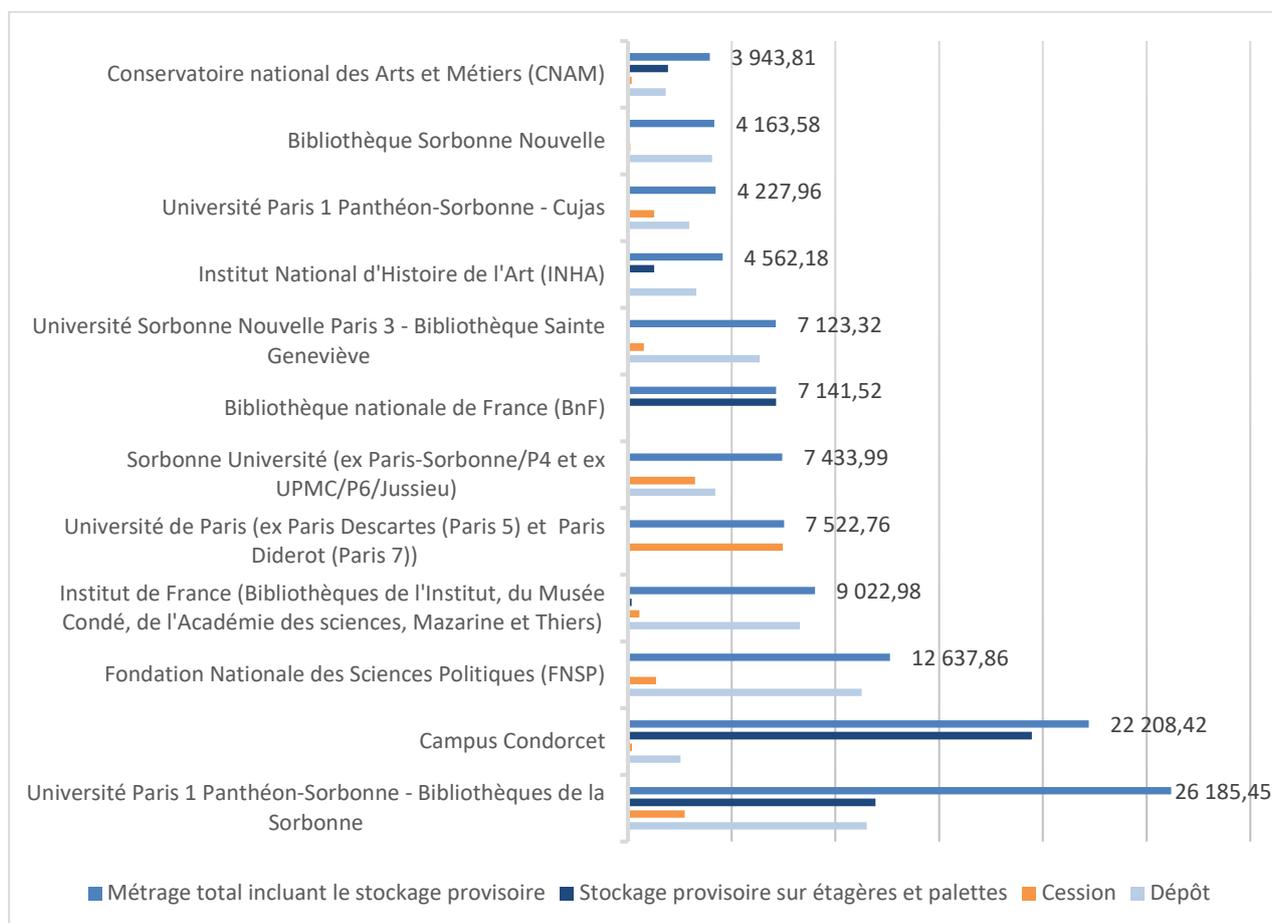


L'ensemble des collections conservées sur étagères au CTLes représente près de 114 kmL.

REPARTITION DES COLLECTIONS EN METRES LINEAIRES PAR TYPE DE DOCUMENT (HORS STOCKAGE PROVISoire)



LES 12 PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DU CTLES



L'**Université Paris Cité** est à ce jour l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLES, avec 7 400 mL, comprenant 6 800 mL cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS).

L'**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne**, comprenant la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et l'Institut de géographie, est le **principal déposant** avec un total de 11 522,91 mL.

Le **Campus Condorcet** est le principal établissement recourant au **stockage provisoire** avec un total de 19 475,19 mL de collections sous ce statut.

Si l'on considère les collections tout statut confondu (dépôt, cession et stockage provisoire), l'**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne** (BIS et Institut de géographie), est le **principal utilisateur** avec un total de 26 185,45 mL (dont 11 615,14 mL au titre du fonds BIS, dit « fonds orange »).

5. Transformations de dépôts en cessions

La programmation 2024-2025 permet aux établissements de céder au CTLES des collections jusque-là conservées à titre de dépôt. Ce dispositif vise d'une part, pour les établissements, à mettre fin au coût de location des espaces, tout en conservant un

accès à leurs anciennes collections, et d'autre part, pour le CTLES, à permettre de rationaliser le stockage des collections.

Dans l'actuelle programmation, trois établissements ont fait appel à ce service : la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes,

la Bibliothèque interuniversitaire de Santé -
pôle Médecine et le Conservatoire National
des Arts et Métiers (CNAM).

LISTE DES TRANSFORMATIONS DE DEPOT EN CESSION EFFECTUEES EN 2024

Établissement	Type de documents	Nombre de titres cédés	Nombre de versements	Nombre de conteneurs impactés	Dont conteneurs partiellement remplis	Mètres linéaires contenu dans les conteneurs partiellement remplis	Dont conteneurs intégraux	Mètres linéaires contenu dans les conteneurs intégraux (= mètres linéaires effectivement libérés sur les étagères ²)
Bibliothèque de l'École nationale des Chartes	Périodiques	1	1	4	0	0	4	1.52
BIU Santé Médecine	Périodiques	4	2	4	4	0.68	0	0
Bibliothèque du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	51	7	147	13	2.21	134	50.92
TOTAL		56	10	155	17	2.89	138	52.44

Les opérations ont consisté à élaborer les listes d'extraction des documents, puis à les extraire des magasins.

Ces documents ont été pilonnés (43,45 mL). En effet, les titres cédés peuvent ne pas être conservés pour plusieurs raisons :

- Ils sont déjà présents dans les collections du CTLes ;
- Pour les périodiques, le titre peut déjà être conservé par un ou deux autres établissements au titre de la

conservation partagée des périodiques ;

- Ils n'entrent pas dans la charte documentaire du CTLes³.

Le fait qu'aucun titre n'ait été conservé au terme de ces opérations montre l'intérêt de l'opération pour la rationalisation de l'espace de stockage utilisé.

Enfin les notices ont été éliminées du système d'information documentaire (Flora).

6. Sorties de collection : départ définitif de collections du CTLes

Certains établissements peuvent exprimer le besoin de récupérer dans leurs locaux des documents qui avaient été confiés en dépôt au CTLes. Cette opération a été intégrée au plan de charge global 2024-2025

du CTLes afin de regrouper les demandes et de pouvoir planifier les opérations.

Ainsi, **quatre établissements ont fait appel à ce service** dans la programmation 2024-2025.

² Il est à noter que les prélèvements partiels effectués dans des conteneurs ne donnent pas lieu à un refoulement, et ne permettent donc pas de libérer de l'espace de stockage.

³ La charte documentaire est disponible sur le site web du CTLes : <https://www.ctles.fr/le-ctles/charte-documentaire>

En octobre 2024, la bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a commencé les opérations de retour définitif de ses collections, totalisant 1 743,13 mL. Ces opérations se poursuivront en 2025. En complément, des interventions seront nécessaires dans le système d'information documentaire du CTLes (Syrtis).

Pour les trois autres établissements, les opérations ont consisté à élaborer les listes d'extraction des documents. Les extractions auront lieu en 2025, avec le retour vers l'établissement d'origine ainsi que les éliminations de notices dans le système d'information documentaire (Syrtis).

L'espace effectivement libéré par les retours définitifs en 2024 est donc de **1 743,13 mL**.

2) Traitement des collections

Les activités du service du traitement intellectuel des collections sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif de l'ensemble des collections reçues par le CTLes (dépôt et cession) dans le système de gestion d'archives Flora, et d'autre part, du signalement dans le SUDOC des collections cédées au CTLes.

Le volume de documents déposés au sein de l'établissement est resté identique à celui de l'année précédente. Au 31 décembre 2024, l'équipe accusait un retard de 720 mL dans le traitement des collections.

Néanmoins, les équipes du pôle sont restées mobilisées sur les activités de traitement rétrospectif de collections non inventoriées dans les catalogues : les collections de thèses, les éliminations des collections dans la base d'archives Flora (transformations de dépôt en cession et corrections d'erreurs) et le nettoyage des données Flora en prévision du passage au nouveau système de gestion documentaire (Syrtis).

En 2024, le CTLes a renouvelé son marché de fournitures de conteneurs de conservation.

1. Inventaire des collections

Au cours de l'année 2024, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans la base de l'établissement (Flora, puis Syrtis) 132 478 titres contre 130 620 en 2023.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ENREGISTRÉS DANS FLORA EN 2022 ET 2023

	2023		2024		Évolution 2023-2024
	Nombre de notices	%	Nombre de notices	%	
Périodiques	2 682	2,05%	1 380	1,04%	-48,55%
Monographies	120 189	92,01%	127 022	95,88%	+5,69%
Thèses	7 749	5,93%	4 076	3,08%	-47,40%
Total	57 933	100,00 %	132 478	100,00 %	+1,42%

Le **nombre de notices créées** dans le système d'information documentaire (Syrtis)

■ CTLes – Rapport d'activité de l'année 2024

reste stable. Le volume de monographies arrivé au CTLes reste très important et a même

augmenté. On constate une baisse du traitement des périodiques et des thèses.

2. Signalement des collections en cession dans le SUDOC

Au 31 décembre 2024, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 387 251 documents localisés.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTICES LOCALISEES DANS LE SUDOC POUR LE CTLES DEPUIS 2015

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
338 927	361 937	362 626	364 165	364 156	365 740	371 498	378 755	389 842	387 251

DETAIL DES OPERATIONS REALISEES PAR LE CTLES DANS LE SUDOC PAR TYPE DE NOTICES DEPUIS 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Notices bibliographiques	382	562	288	61	44	14	10	37	44	21
Notices d'autorité	410	572	174	335	104	62	43	68	62	15
Notices d'exemplaire	15 087	27 665	854	2 752	537	3 249	9 138	9 244	15 997	4 014
Total	15 879	28 799	1 316	3 148	685	3 318	9 191	9 349	16 103	4 050

L'analyse comparative entre 2023 et 2024, en termes de localisations, fait apparaître une baisse du nombre de documents traités.

Cette baisse s'explique par le travail rétrospectif sur les thèses et donc la mise à jour, le dédoublonnage et l'harmonisation des exemplaires du CTLes dans le Sudoc.

L'activité d'exemplarisation a principalement consisté à modifier des exemplaires déjà localisés (3 535 notices modifiées *via* ITEM) concernant les opérations sur les chantiers rétrospectifs de collections non localisées dans le Sudoc réalisés en 2024 (cf. ci-

dessous « Le signalement rétrospectif des thèses »).

Le catalogage rétrospectif porte sur le fonds de thèses étrangères de Baltimore (1888-1970) cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le fonds de thèses de médecine françaises (1994 et 1996) cédées par la bibliothèque interuniversitaire de santé.

Les exemplarisations concernant les titres PCP sont traitées dans la partie réservée aux plans de conservation partagée.

NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2024 DANS LE SUDOC DANS LE CADRE DU CATALOGAGE RETROSPECTIF

	Fonds thèses étrangères de Baltimore	Fonds thèses médecine (1994-1996)
Notices bibliographiques	12	-
Notices d'autorité	20	-
Notices d'exemplaires	30	3 947
Total	62	4 009

3. Chantiers sur les collections en magasins

1. Signalement rétrospectif des thèses

Le récolement des thèses permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le Sudoc.

Au cours de l'année 2024, l'activité a porté sur 5 versements de thèses représentant 225,85 mL sur un total de 7 kmL de collections non

enregistrées. Les collections concernées par le signalement rétrospectif sont des versements en cession. Le travail d'inventaire et d'adressage dans le système de gestion (Flora puis Syrtis) est donc achevé pour cinq versements et la localisation dans le Sudoc est terminée pour deux versements.

OPERATIONS DE SIGNALEMENT RETROSPECTIF DES THESES DANS LES DIFFERENTS CATALOGUES EN 2024

Opérations réalisées dans Flora/Syrtis		Opérations réalisées dans le Sudoc	
Nombre de notices importées	Nombre de notices éliminées	Nombre de notices localisées et/ou modifiées	Nombre de documents absents
13 374	972	7 483	9

2. Opérations d'élimination dans Flora

En 2024, le service a procédé à la suppression de 1 185 notices dans la base (Flora, puis Syrtis). Les motifs d'élimination et de modification se répartissent ainsi :

REPARTITION DES MOTIFS D'ELIMINATION ET DE MODIFICATIONS DANS FLORA/SYRTIS

	Nombre de documents éliminés
A la suite d'une transformation de dépôt en cession	213
A la suite de l'inventaire	972
Total	1 185

Pour les documents éliminés à la suite d'une transformation de dépôt en cession, les établissements concernés sont les suivants : la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes, la Bibliothèque interuniversitaire de Santé - pôle Médecine et le Conservatoire National des Arts et Métiers (cf. ci-dessus « Transformations de dépôt en cession »).

3. Opérations de nettoyage dans Flora

Dans le cadre du renouvellement du système documentaire de gestion de l'établissement, des opérations de nettoyage et/ou d'harmonisation des données dans le système actuel ont été réalisées au cours de l'année 2024.

Il s'agissait de repérer les erreurs éventuelles qui poseraient des difficultés lors de la prochaine migration des données puis de les corriger.

Il a ainsi fallu procéder aux opérations suivantes :

- compléter le champ titre des versements de monographies sans titre ou modifier ce champ pour des monographies avec des titres identiques, afin d'assurer une harmonisation :

	Nombre de versements	Nombre de notices Flora
Ajout du titre	93	146 673
Modification du titre	5	10 033
Total	98	156 706

- modifier les dates de vie de 802 titres de périodiques,

- modifier 5 178 PPN non valides (moins ou plus de 9 caractères, autres valeurs dans le champ),

- vérifier 252 conteneurs sans localisation ni documents dans Flora,

- compléter certaines données (thèses, ISSN, PPN, ...),

- rectifier les erreurs qui pourraient entraver l'intégration des données dans le nouveau système,

- mettre à jour des données (établissements, versements),

- harmoniser 1 425 titres de périodique ayant un ISSN identique, opération débutée en 2023 et qui s'est poursuivie en 2024. Des opérations de vérification en magasins ont également été nécessaires.

Certaines opérations, telles que le nettoyage, l'harmonisation, la vérification et la modification, n'ont pas pu être effectuées avant le passage vers Syrtis en raison d'un manque de temps et de la nécessité de prioriser d'autres activités. Ces opérations sont essentielles et continueront d'être menées dans le nouveau système, Syrtis.

II. Communication des documents

1) Evolution des communications

1. Nombre de communications

En 2024, **25 752 documents** ont été **communiqués** par le CTLes.

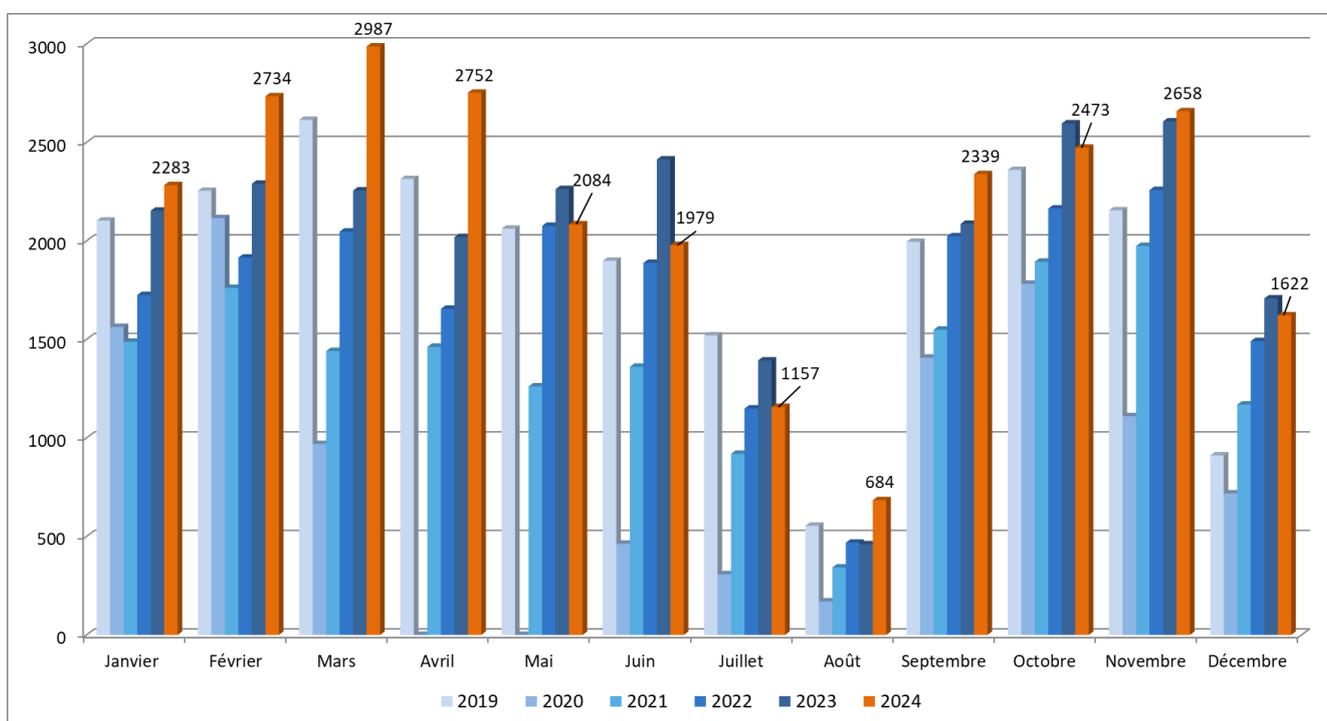
NOMBRE DE DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR AN DEPUIS 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de communications	21 818	17 926	16 944	19 505	22 741	10 605	16 621	20 859	24 243	25 752

L'année 2024 confirme la tendance à la hausse des demandes observée avant 2020 et présente le **nombre de communications le plus important**. Cette tendance a un **impact fort** sur

le CTLes qui doit **dédier davantage de ressources à cette activité** pour absorber un nombre croissant de demandes dans les mêmes délais.

DETAIL DES COMMUNICATIONS PAR MOIS DEPUIS 2019



A ces communications assurées par le CTLes, il faut ajouter le cas particulier de la communication des collections de l'Humathèque (Campus Condorcet), en stockage provisoire sur

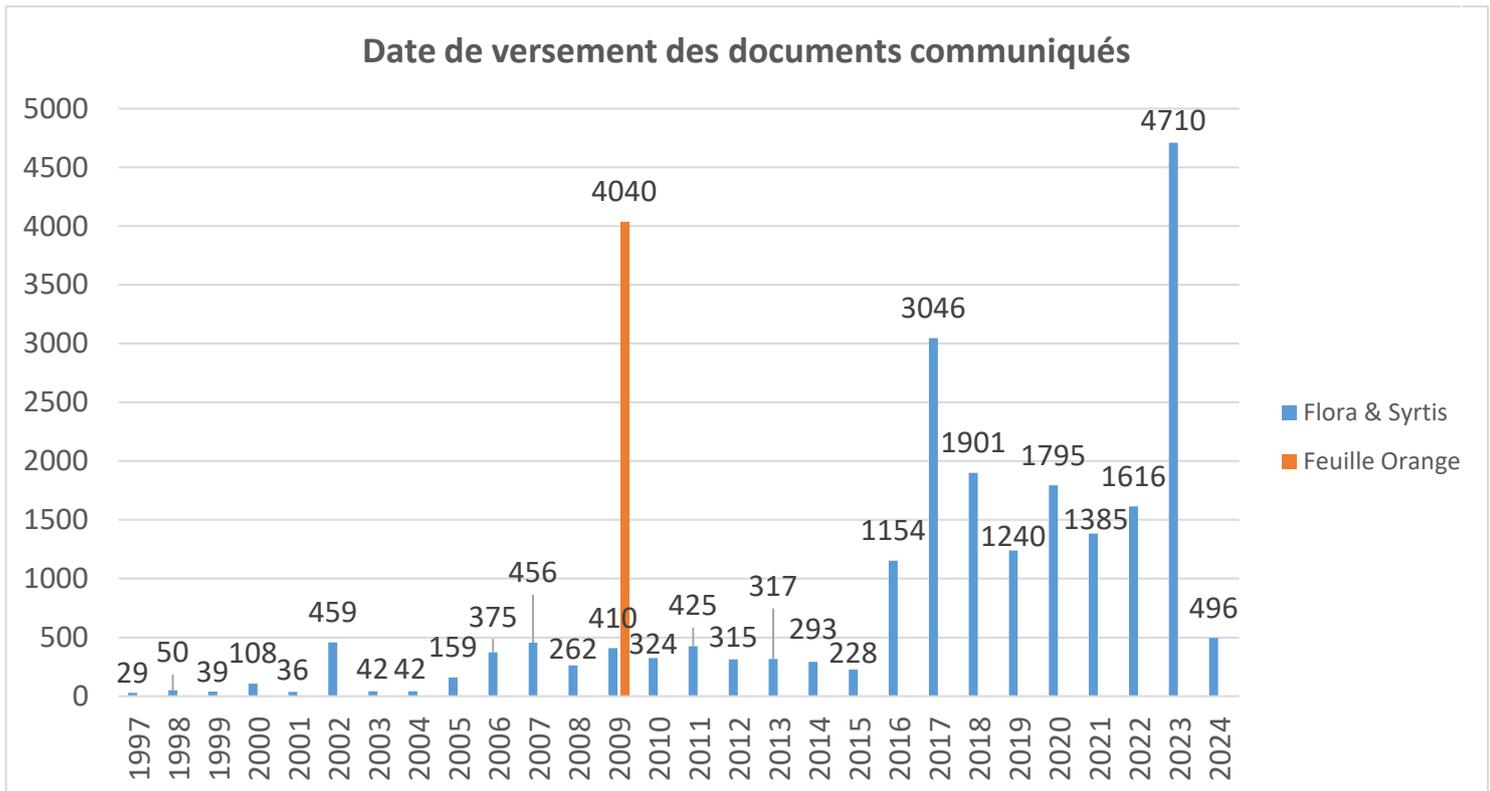
étagères, qui est assuré par le personnel même du Campus Condorcet (statistiques non tenues par le CTLes, cf. 2, p. 8).

2. Typologie des documents communiqués

Comme les années précédentes, on constate que les versements les plus récents, à savoir ceux réalisés depuis 2016 (environ 60 %

des demandes), ainsi que le fonds BIS (environ 25 % des demandes) concentrent l'essentiel des communications.

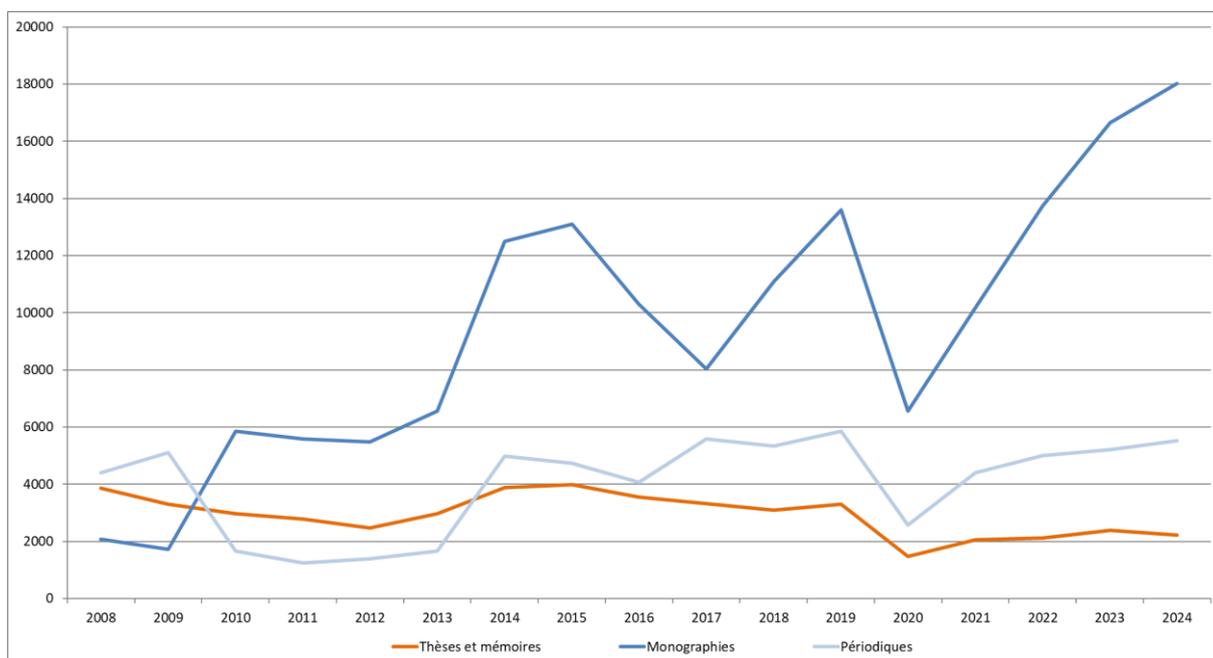
DATE DE VERSEMENTS DES DOCUMENTS COMMUNIQUES EN 2024



La ventilation des communications par type de document est semblable à celle des années passées, avec une part des monographies qui concentre 70 % des communications. Les périodiques représentent 21 % et les thèses et mémoires 9 % des prêts. La

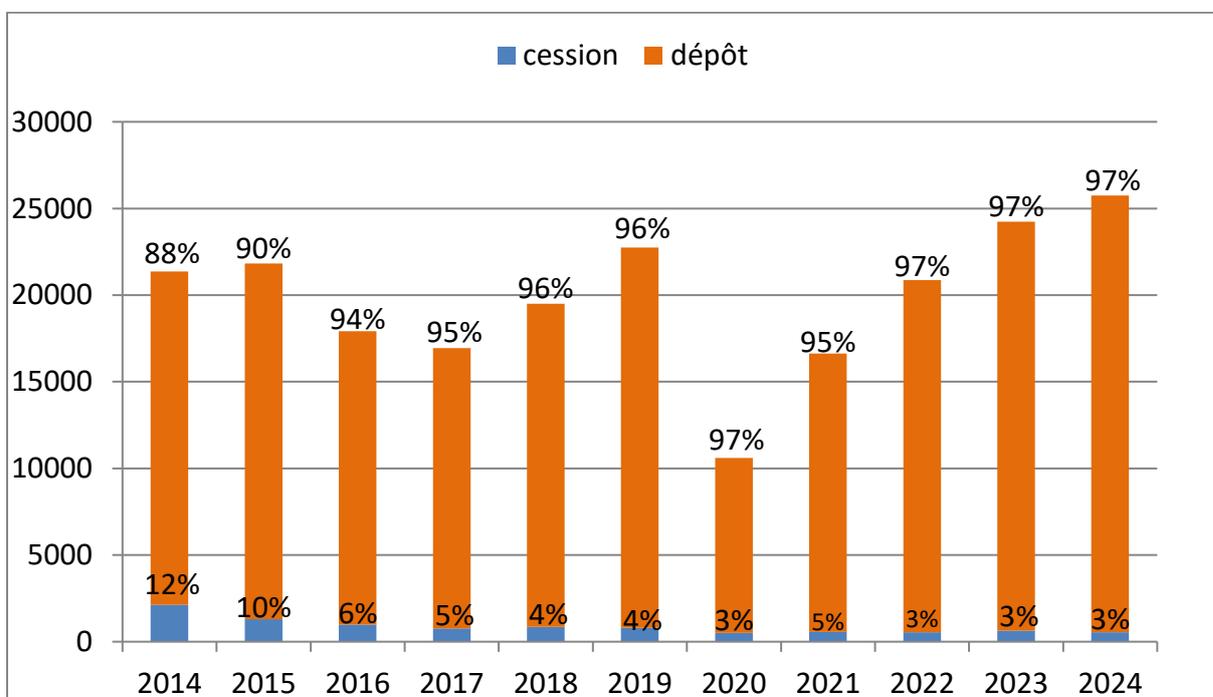
part des monographies dans les communications est d'autant plus importante qu'elles ne représentent qu'environ 35 % des collections conservées au CTLe, contre 50 % pour les périodiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR TYPE DE DOCUMENT



Les communications de documents concernent toujours principalement les documents en dépôt : seuls 3 % des communications portaient sur les fonds cédés au CTLe en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR STATUT DES DOCUMENTS



3. Profil des établissements demandeurs

98 % des demandes de communication satisfaites en 2024 ont été émises par les bibliothèques versantes et la majeure partie portaient sur leurs propres documents en dépôt. Cette proportion reste **stable** par rapport aux années passées.

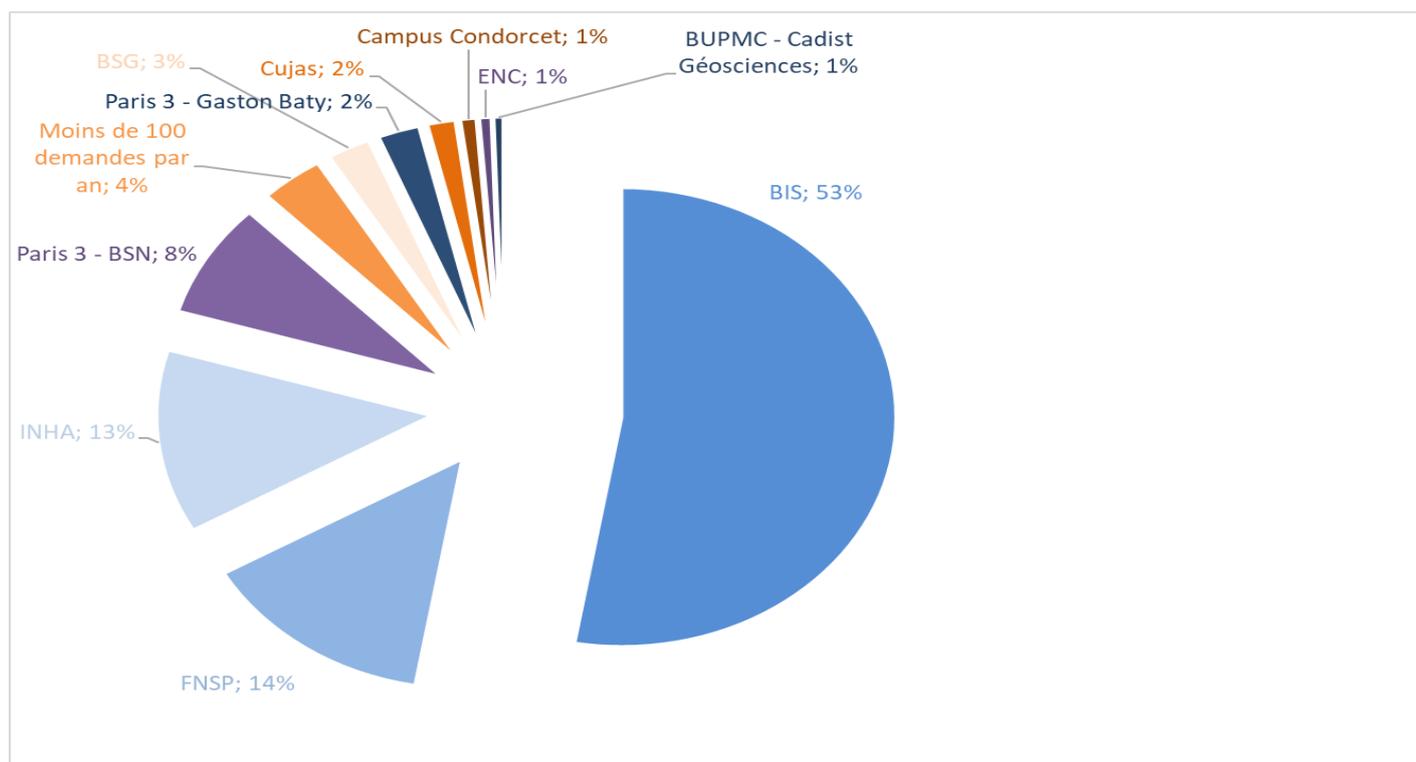
Les établissements ayant réalisé le plus de demandes sont les mêmes que les années précédentes, dans des proportions très similaires :

- La **BIS** : 1 958 communications, soit 53 % des demandes ;
- La **FNSP** : 3 679 communications, soit 14 % des demandes ;

- L'**INHA** : 3 355 communications, soit 13 % des demandes.

Ces **trois principaux demandeurs regroupent 80 % des communications réalisées** par le CTLes en 2024. Dix autres établissements ont quant à eux réalisé entre 100 et 1 000 demandes durant l'année. Enfin, 127 établissements différents ont réalisé moins de 100 demandes en 2024, pour un total de 856 communications (essentiellement des établissements non déposants au CTLes, qui recourent au PEB).

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DEMANDEURS



2) Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le CTLes a souscrit à l'outil **d'OCCL Worldshare ILL** qui permet aux

établissements étrangers de transmettre leurs demandes de communication au CTLes via

Worldcat. Ainsi à partir de 2021, la fourniture de documents aux bibliothèques étrangères est dématérialisée à l'aide de l'outil **Visiodoc**. Le CTLes a communiqué **111 documents** (soit **1 316 pages**) par ce biais en 2024, contre 96 documents, soit 1 037 pages, en 2023.

A terme, pour les demandes d'articles ou d'extraits d'ouvrage, l'objectif est de recourir à la dématérialisation des fournitures de documents (*via* l'outil informatique Visiodoc, le CTLes ayant rejoint en 2022 la plateforme collective mise en œuvre avec le soutien du GIS CollEx-Persée).

3) Navette

Chaque jour ouvré, une navette du CTLes dessert les établissements parisiens situés intra-muros pour leur livrer les documents

1. Le service de navette en 2024

En 2024, **223 tournées** ont été réalisées, un peu moins qu'en 2023 en raison de l'arrêt du service pendant la période des jeux olympiques, en lien avec la fermeture des établissements et les restrictions de circulation mises en place.

2. Enquête de satisfaction auprès des établissements desservis par la navette

En septembre 2024, une **enquête de satisfaction en ligne** a été réalisée auprès de la **douzaine d'établissements partenaires desservis par la navette quotidienne**.

Elle a obtenu d'**excellents résultats**, montrant que le **service de la communication de documents** du CTLes était **très apprécié** par nos partenaires.

La version full web de Visiodoc, outil de fourniture électronique de documents développé par la société Protego a été mise en place en 2024. Elle permet de faciliter l'ouverture des documents par le destinataire en se passant de l'applet java qui était jusque-là nécessaire mais pas toujours acceptée par les gestionnaires de réseaux des différents établissements participant à l'échange de la fourniture de documents.

commandés la veille avant midi. Les six agents effectuant ces livraisons effectuent donc un trajet aller-retour d'environ 90 km à tour de rôle.

Quelques tournées ont également été suspendues à l'automne 2024 en raison du changement de logiciel de gestion documentaire et de la nécessité de former l'ensemble des agents à cet outil dans un temps contraint.

En effet, aussi bien pour la durée de prêt, que pour le principe d'une livraison le lendemain de la demande, ou pour les réponses apportées en cas de problème, les établissements sont, **tous**, satisfaits ou très satisfaits, et certains ont profité de cette enquête pour remercier le service.

III. Conservation partagée des périodiques (PCP)

1) Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques

1. Evolution des PCP en 2024

Le CTLes, opérateur national participant à la mutualisation de collections (décret du 10 mars 2014), assure la gestion de **16 plans de conservation partagée** (PCP) thématiques et nationaux, en lien avec leurs pilotes scientifiques.

Au total, en janvier 2025, 27 544 titres de périodiques de niveau recherche contre 24 294 en janvier 2024 constituent les corpus des 16 PCP thématiques et nationaux alimentant la base de gestion de la conservation partagée.

En 2024, 3 250 nouveaux titres ont enrichi les corpus de 6 PCP contre 2869 en 2023 dans 10 PCP.

Concernant l'avancement du positionnement des partenaires, 20 405 titres se sont vus attribuer la mention de pôle de conservation, tous PCP confondus contre 19 576 en 2023.

Des comptes rendus détaillés de l'avancement de chaque PCP sont disponibles sur le site du CTLes⁴.

L'établissement participe également, en tant que partenaire, à un autre PCP national, dirigé par le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), le PCMath. En janvier 2025, le CTLes signale 136 titres de son fonds propre au sein du corpus du plan de conservation relatif aux mathématiques. Ce plan comporte au total 1 415 titres et réunit au sein de son réseau national 38 bibliothèques (30 en 2023).

Deux nouveaux agents contractuels (cat. B) ont rejoint pour un an le service de la conservation partagée en avril 2024 pour un renfort à la gestion des PCP et une aide aux traitements physiques des collections de périodiques en cession et en dépôt au CTLes.

2. Appel à projet annuel et soutien financier aux PCP

En 2024, les **PCP thématiques et nationaux** ont bénéficié d'un soutien financier annuel issu d'une subvention allouée par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Avec la **convergence des réseaux Sudoc-PS et PCP**, en cours de réalisation, c'est l'ABES qui, à partir de 2025, reprendra la gestion administrative des PCP thématiques, le

CTLes conservant son rôle de coordinateur national du dispositif (cf. 2, p. 58).

En 2024, le CTLes a organisé le **recensement des besoins** ainsi que **l'attribution des subventions à destination des établissements pilotes**. Au total, 268 614 € ont été reversés comme suit :

4

<https://www.ctles.fr/services/conservation-partagee/pcp-thematiques>

Université Paris 1 (Bibliothèque Interuniversitaire de santé)	PCP Médecine Odontologie	67 280 €
CNRS Délégation Île-de-France	PCP Mathématiques	54 242 €
Université Paris Dauphine	PCP Economie gestion	40 880 €
Université Paris 1 (Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne)	PCP Antiquité	22 575 €
Université Paris Nanterre	PCP Europe balkanique, centrale et orientale	21 338 €
Université Paris 1 (Bibliothèque Interuniversitaire Cujas)	PCP Droit	19 051 €
Université Claude Bernard Lyon 1	PCP Chimie	17 050 €
Observatoire de Paris	PCP Physique	14 240 €
Université de Lille	PCP Sciences du numérique	11 958 €

Pour les actions 2025, financées sur le reliquat, les conventions financières ont été envoyées en décembre 2024 et les versements aux établissements pilotes seront effectués dès les retours de ces conventions signées.

En 2024, des reliquats de crédits non utilisés par les établissements bénéficiaires ont été reversés pour un total de **30 580,77 €** :

- 27 674,79 € par l'INHA,
- 2 905,98 € par l'Université de Lille.

L'ensemble des reliquats reversés depuis 2023 vont abonder l'exercice 2025, soit un total de **227 411,77 €** à reverser aux établissements ayant été retenus fin 2024 suite à un nouveau recensement des besoins :

Origine des crédits	Montant	Observations
Reliquat des attributions 2024	181 386 €	Report sur 2025 annoncé au BR 2024 avec les reliquats ci-dessous
Reliquat CollEx 2022 (PCP Sciences du numériques)	27 674,79 €	Reliquat reversé au CTLes en mai 2024 . Autorisation de report sur l'enveloppe 2024 notifiée par le GIS CollEx-Persée le 07/12/2023 (pour 27 970, 09 €, montant depuis actualisé par l'INRIA)
Reliquat CollEx 2022 de l'université PSL (PCP chimie)	15 000 €	Reliquat reversé au CTLes en octobre 2023 (inscrit au BI 2024). Autorisation de report sur l'enveloppe 2024 notifiée par le GIS CollEx-Persée le 07/12/2023
Reliquat CollEx 2022 de l'Université de Lille (PCP Sciences du numériques)	2 905,98 €	Reversement annoncé par l'Université de Lille fin septembre 2024 .
Reliquat des attributions 2023 sur la subvention annuelle PCP	445 €	Ce report sur l'enveloppe 2024 est indiqué au budget rectificatif 2023 .
Total	227 411,77 €	

TABLEAU DE SYNTHESE DES PCP CO-ANIMES PAR LE CTLES

PCP thématique piloté par le CTLes (date de création)	Nombre de bibliothèques partenaires¹	Nombre de titres signalés dans la base PMB en janvier 2025²	Nombre de titres signalés pôle de conservation (PC) dans la base PMB en janvier 2025³	Couverture nationale du plan	Collections transférées pour l'ensemble des partenaires (2024)	Collections dés herbées pour l'ensemble des partenaires (2024)⁴
Arts du spectacle (2012)	10	1 029 titres (identique)	1 029 titres (identique)	oui	0,24 mL	0,97 mL
Droit (2016)	15	1 384 titres (+ 6 titres)	1 035 titres (+ 49 titres)	oui	2.477 mL	5,39 mL
Etudes italiennes (2017) - <i>PCP à l'arrêt</i>	8	107 titres (identique)	70 titres	oui	0 mL	0 mL
Géographie et Urbanisme (2013)	6	734 titres (+ 20 titres)	498 (+ 1 titre)	non	0 mL	0 mL
Histoire (2017)	25	700 titres (+ 448 titres)	267 (+28 titres)	oui	0 mL	0 mL
Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (2016)	11	5 544 titres (+ 2765 titres)	1 448 titres (+ 214 titres)	oui	0 mL	2,58 mL
Philosophie (2014)	21	1 163 titres (+ 3 titres)	1 145 titres (+ 11 titres)	oui	0 mL	5,84 mL
Langues, littératures, civilisation germaniques (2016)	19	523 (identique)	467 titres (identique)	oui	0 mL	0 mL
Psychologie et Psychanalyse (2018)	18	1 090 titres (identique)	893 titres (+ 19 titres)	oui	2,31 mL	0 mL
Sciences de l'Antiquité (2017)	40	1451 titres (+ 4 titres)	1 018 titres (+ 257 titres)	oui	0,09 mL	3,04 mL
Chimie (2016)	30	694 titres (+ 1 titres)	668 titres (+ 145 titres)	oui	0,2 mL	0 mL
Médecine et Odontologie (2004)	28	11 053 titres (identique)	10 411 titres (+ 18 titres)	oui	10,772 mL	3 000 mL
Physique (2016)	18	641 titres (identique)	612 titres (+ 52 titres)	oui	1,79 mL	104,5 mL
STAPS (2014)	17	139 titres (identique)	85 titres (identique)	oui	0,2 mL	0 mL
Sciences du numérique (2020)	14	275 titres (+ 2 titres)	252 titres (+ 1 titre)	oui	0 mL	0 mL
Economie et gestion (2020)	10	1 017 titres (identique)	520 titres (+45 titres)	oui	0,013 mL	5,045
TOTAL		27 544 titres (+ 3 250 titres par rapport à 2023)	20 415 titres signalés PC (+ 1 966 titres par rapport à 2023)		18,092 mL (44,38 mL en 2023)	3 0127,365 mL (280,88 mL en 2023)*

1) Avec des collections visibles dans la base de gestion de la conservation partagée (PMB) / 2) Entre parenthèses : comparaison avec janvier 2024 / 3) Entre parenthèses : titres supplémentaires marqués pôle de conservation dans le Sudoc / 4) Déclarées dans la plateforme de travail collaborative (Flora) / * Le dés herbage ne peut pas être constant d'une année sur l'autre. Il s'agit de chantiers ponctuels.

2) Soutien du CTLes aux PCP

1. Outils

Le CTLes met à disposition des membres des PCP plusieurs **outils informatiques** :

- La **base de gestion de la conservation partagée des périodiques** développée sous le logiciel **PMB**, qui permet le signalement des titres des PCP⁵ ;

- La **plateforme de travail collaborative**, développée à partir du logiciel **Flora**, qui permet de signaler les propositions de dons, de gérer les transferts de collections entre établissements et d'enregistrer les bordereaux de désherbage.

2. Formations

Le CTLes apporte également son soutien aux PCP en organisant les **formations** à ces outils, afin de permettre aux membres des PCP de réaliser les opérations de signalement et de positionnement ainsi que les propositions de dons et les transferts.

Le nombre de formation reste constant par rapport à 2023 (29 en 2023) ainsi que le

nombre de stagiaire (54 en 2023). Le public cible reste les bibliothécaires arrivés par voie de mutation ou de réussite aux concours.

Les formations aux outils et à la méthodologie sont hybrides (en présentiel / distanciel).

NOMBRE DE FORMATIONS ET NOMBRE DE STAGIAIRES FORMES PAR PLAN EN 2024

	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
PCP Médecine et Odontologie	3	5
PCP EBCO	2	2
PCP Droit	4	7
PCP Chimie	1	4
PCP Physique et Astronomie	1	1
PCP Economie et Gestion	4	6
PCP Géographie et Urbanisme	1	1
PCP Arts du Spectacle	3	4
PCP Sciences du numérique	3	6
PCP Sciences de l'Antiquité	2	5
PCP STAPS	6	9
Total	30	50

Certaines formations ont pu être ponctuellement dispensées pour une seule personne, ce qui témoigne de la forte implication du CTLes dans la formation du réseau constitué des différents PCP.

⁵ Cette base de gestion est librement accessible en ligne : <https://pcp.docressources.fr/>

3. Réunions de travail

L'activité des agents du service de la conservation partagée réside également sur l'animation des réseaux aux côtés des pilotes scientifiques.

Cela repose, pour chaque référent de plan thématiques au CTLes, sur la participation à diverses réunions et notamment.

- **Comités thématiques** : organisés selon une périodicité régulière et rassemblant tous les membres du plan sous la coordination du pilote scientifique, en lien avec la référente du CTLes pour le plan, ces comités sont le lieu

des prises de décision concernant le plan (sélection du corpus, arbitrage sur les positionnements, feuille de route et demandes de subventionnement, etc.).

- **Points d'étape** : réunions tripartites entre un membre du plan, le pilote scientifique et le référent du CTLes, ces réunions permettent de faire le point sur l'avancée des travaux d'un établissement en fonction de la feuille de route, de la consommation des subventions allouées et du besoin de subventions pour l'année à venir.

NOMBRE DE REUNIONS PAR PLAN EN 2024

	Nombre de comités	Nombre de réunions (préparation de comité, point d'étape avec les pilotes, participation à des groupes de travail, réunion individuelle par établissement...)
PCP Médecine	1	11
PCP EBCO	2	0
PCP Droit	1	11
PCP Economie	1	0
PCP Géographie et Urbanisme	1	2
PCP Germanique	0	0
PCP Sciences du numérique	3	3
PCP Psychologie	1	1
PCP Arts du spectacle	1	2
PCP Physique	4	4
PCP Sciences de l'Antiquité	1	3
PCP Chimie	1	1
PCP STAPS	1	0
PCP Histoire	1	1
PCP Philosophie	1	0
PCP Etudes italiennes	0	0
Total	19	40

Les comités et autres réunions sont préparés et animés conjointement par les pilotes scientifiques et les agents du service de la conservation partagée, dénommés les co-

pilotes. A la tête de chaque plan, un pilote scientifique, expert dans la discipline concernée et un co-pilote (CTLes).

4. Navette dédiée aux transferts PCP

Le CTLes propose aux établissements partenaires une **navette de transport mensuelle en Île-de-France** afin de faciliter les échanges de fascicules entre établissements et permettre la constitution de collections de référence. Un agent du service de la conservation partagée se charge du recueil des besoins des partenaires, de la coordination et de la réalisation de la feuille de route. Un binôme composé de deux agents de la conservation partagée réalise les tournées (chargements, livraisons, déchargements) en Île-de-France. Le CTLes est parfois un espace tampon pour le stockage de cartons entre deux navettes pour les établissements bénéficiaires.

Quatre navettes ont été réalisées en 2024 pour le compte de quatre PCP (Médecine, Economie, Psychologie et Physique).

Au total, pour l'année 2024, **cinq bibliothèques ont échangé 17,21 mL de collections** par le biais de ces navettes contre 43,38 mL en 2022. Ces chiffres ne sont pas à comparer d'une année sur l'autre car l'activité au sein des PCP évolue chaque année en fonction des priorités validées annuellement et des actualités des universités.

En 2024, la bibliothèque de l'université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis et la bibliothèque universitaire Kremlin-Bicêtre de l'université Paris-Saclay ont respectivement cédé 3,41 mL et 11,51 mL de collections de périodiques en raison de chantiers dans leurs établissements.

Ces quatre navettes en Île-de-France ont concerné 69 titres contre 105 en 2023 et ont représenté la transaction de 55 cartons.

TRANSFERTS REALISES PAR LE BIAIS DES NAVETTES CTLES PAR PLAN EN 2024

	Nombre de titres	Volumétrie (en mètres linéaires)
PCP Economie	9	1,77
PCP Médecine	52	12,84
PCP Physique	1	0,26
PCP Psychologie	7	2,34
Total	69	17,21 mL

A ces navettes en Île-de-France, il faut ajouter des envois de collections du CTLes par voie postale en régions (tableau ci-dessous), à titre de dons. Un envoi postal a été expédié à Paris, pour la BIU Cujas pour le compte du PCP

Droit, car sa volumétrie était égale à 0,07 mL, le seuil minimal pour l'envoi de carton par le service de navette PCP du CTLes étant fixé à 0,20 mL.

3) Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections

Outre ses **missions d'appui** aux membres des PCP, le service de la conservation partagée du CTLes prend aussi en charge les **opérations à réaliser** dans le cadre des PCP pour les **collections qui appartiennent à l'établissement** et qui sont concernées par des PCP.

Il s'agit pour chaque responsable d'un plan, de récolter les titres concernés par le

corpus de ce plan, de positionner le cas échéant le CTLes comme membre du plan ou pôle de conservation partagée, d'améliorer le signalement de ces titres (états de collections, amélioration des notices bibliographiques...), puis de procéder aux propositions de dons, transferts et éliminations en concertation avec les autres membres du plan.

TRAVAUX DE SIGNALLEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC (POUR LES TITRES DU CTLES)

	Créations	Modifications	Suppressions	Titres délocalisés	Titres localisés
Notices d'exemplaires	35	1499	252	0	0
Notices bibliographiques et d'autorité	0	47	0	13	31

AVANCEE DES POSITIONNEMENTS DES TITRES PAR PLAN, AU 29 JANVIER 2025

	Nombre de titres localisés	CTLes pôle de conservation	CTLes membre du plan ou pôle associé	Positionnement non défini (à remplir)
PCP Médecine	2 301	1 324	977	0
PCP Droit	172	16	133	23
PCP STAPS	9	3	6	0
PCP EBCO	441	119	184	138
PCP Arts du spectacle	34	11	23	0
PCP Géographie	207	81	78	48
PCP Philosophie	111	20	91	0
PCP Germanique	35	4	28	3
PCP Histoire	20	0	20	0
PCP Antiquité	66	1	37	28
PCP Mathématiques	136	67	56	13
PCP Chimie	89	70	19	0
PCP Physique	241	116	125	0
PCP Italien	6	0	6	0
PCP Economie	312	57	136	119
PCP Sciences du numérique	59	38	21	0
PCP Psychologie	129	44	84	1
Total	4 368 (3 238 en 2023)	1 971 (1 924 en 2023)	2024 (1 895 en 2023)	373 (419 en 2023)

TRANSFERTS REÇUS, DONNÉS RÉALISÉS ET DESHERBAGE EFFECTUÉ PAR PLAN (POUR LES COLLECTIONS DU CTLES)

	Nombre de titres intégrés	mL intégrés	Nombre de titres cédés	mL cédés
PCP Psychologie	0	0	2	0,70
PCP Médecine	17	5,422	0	0
PCP Droit	0	0	2	0,07
PCP Physique	3	1,52	1	0,27
Total	20	6,942	5	1,04

NB : les écarts entre les chiffres de ce tableau et ceux du « Tableau de synthèse des PCP co-animés par le CTLes » s'expliquent par les opérations réalisées par le CTLes sur ses propres collections au sein du PCMath, dont le pilotage est assuré par le RNBM.

4) Événements 2024 concernant les PCP

1. Journée des pilotes de PCP thématiques

La **journée des pilotes de PCP thématiques** s'est tenue le **7 octobre 2024** à l'Observatoire de Paris, à l'initiative du pilote du PCP Physique-astrophysique, Frédéric Saconnet, à laquelle une cinquantaine de personnes ont participé. 15 pilotes de PCP thématiques étaient présents sur 17.

Cela a été l'occasion de présenter l'équipe renouvelée de la conservation partagée, le responsable du pôle Valorisation des collections ainsi que la direction du CTLes, qui était également présente.

Le projet de convergence PCP / CR du Sudoc-PS a fait l'objet d'une communication conjointe en début de journée, par Marie-Odile Illiano, chargée d'études au MESR et par Guillaume Niziers, directeur du CTLes.

Un bilan de chaque PCP a été établi par son pilote, puis des ateliers ont permis de réfléchir à des pistes d'amélioration du dispositif, en particulier dans le cadre du projet de refonte.

2. Interventions extérieures

Le CTLes a participé à la **journée professionnelle du CR 46**, organisée par la Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse le 4 octobre, et ayant pour thème « Les périodiques comme source de la recherche ». Emmanuelle Massari et Laurent Gamel y ont présenté : "Le CTLes et les PCPP thématiques et nationaux."

Laurent Gamel a également présenté le CTLes et la conservation partagée des périodiques lors de la **matinée d'études organisée sous forme de visio-conférence par le CR54** (Rouen) sur le thème de la politique documentaire dédiée aux périodiques, notamment les plans de conservation partagée.

3. Le PCP Mathématiques, lauréat du cristal collectif du CNRS

Le **PCP Mathématiques** a été récipiendaire en 2024 d'un prix : le **cristal collectif** du CNRS. Il s'agit d'une récompense distinguant, au sein du CNRS, des "personnels d'appui à la recherche ayant mené des projets dont la maîtrise technique, la dimension collective, les applications, l'innovation et le rayonnement

sont particulièrement remarquables." La cérémonie de remise du cristal s'est déroulée le 17 décembre 2024 à Lyon. Les membres du comité technique de ce PCP ont souhaité associer le service de la conservation partagée du CTLes à la réussite que symbolise ce cristal, ce dont le CTLes les remercie.

IV. Communication

La communication du CTLes a été reprise en mars 2024 après une vacance de quelques mois, à la suite du départ en mutation de la personne en charge de cette tâche en août 2023.

1) Communication interne

Les missions relatives à la **communication interne à l'établissement** ont été poursuivies, comme l'actualisation de l'organigramme au fil des arrivées ou l'organisation de l'intranet et de ses ressources.

Dans l'optique de poursuivre les efforts de dématérialisation des procédures, les

documents relatifs aux missions (formulaire, état de frais) ont été également mis à jour et un document d'appui décrivant les étapes administratives à accomplir au retour de mission a été élaboré.

2) Communication externe

L'**éditorialisation du rapport d'activité 2023** a été **remaniée**, afin de suivre la charte graphique du CTLes visant une meilleure accessibilité des contenus.

Dans la perspective de l'application des nouveaux **tarifs**, en 2025, sur les services fournis par le CTLes, une **brochure explicative** a été élaborée et diffusée aux partenaires. Celle-ci est également accessible sur le site Internet du CTLes.

Les **actualités du site** Internet du CTLes sont régulièrement ajustées pour suivre le quotidien du CTLes.

Afin d'observer la portée du site Internet, un **bilan statistique** a été réalisé. Il en ressort que le site internet est consulté en priorité par le personnel du CTLes et lors de formations de la conservation partagée. La page de recrutement augmente en visibilité lors de publication d'offre d'emploi.

Dans un soucis d'amélioration de la visibilité du CTLes vers l'extérieur, la **page Wikipédia du CTLes** a été **mise à jour**, complétée et clarifiée. Une version anglaise est en cours d'élaboration.

Une réflexion s'est engagée sur la **sélection des canaux de communication de l'établissement**. Début 2024, le CTLes partageait ces nouvelles uniquement *via* le réseau social « X » (anciennement twitter). Il est apparu opportun d'ouvrir un **compte LinkedIn** et de migrer progressivement les contenus vers ce dernier réseau destiné à un public plus professionnel. **L'objectif a été pris d'abandonner l'utilisation du réseau social « X »** en janvier 2025 et de diffuser les posts concernant les actualités du CTLes sur LinkedIn ainsi que dans la rubrique afférente du site Internet de l'établissement.

En fin d'année une carte vœux dématérialisée a été créée afin d'envoyer un visuel unique en cohérence avec la charte graphique de l'établissement.



MOYENS



I. Ressources humaines

1) Effectifs

1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2024

Catégorie	Grades	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou des stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels (budget Etat)	Nombre d'emplois sur ressources propres (budget propre)	Quotité travaillée (ETP)	Total des effectifs en poste au 31.12.24
Personnels en poste sur le site de Bussy-Saint-Georges							
A	Conservateurs généraux	1	1	0	0	1	1
	Conservateurs	2	2	0	0	2	2
	Ingénieurs d'études	1	1	0	0	0,9	1
	AAE	1	1	0	0	1	1
B	BIBAS	8	7	0	5	11,8	12
	TECH RF	1	1	0	0	1	1
	SAENES	1	1	0	0	1	1
C	Magasiniers	4	4	0	1	5	5
	ATRF	5	5	0	0	5	5
	ADJAENES	2	2	0	0	2	2
Personnels mis à disposition dans d'autres établissements							
A	Conservateurs généraux	2	2	0	0	2	2
Totaux		28	27	0	6	32,7	33

Le mandat du directeur de l'établissement a été renouvelé pour trois ans au 01.01.2024.

Le poste de directrice-adjointe a été pourvu au 01.01.2024.

En 2024, le poste de bibliothécaire a été requalifié en poste de conservateur et pourvu au 01.06.2024 avec l'arrivée du nouveau responsable du pôle « Valorisation des collections ».

Deux agents contractuels (cat. B) ont intégré le CTLes (département de la conservation partagée) au 22.04.2024.

Une agente contractuelle recrutée depuis 2017 a été titularisée en septembre 2024

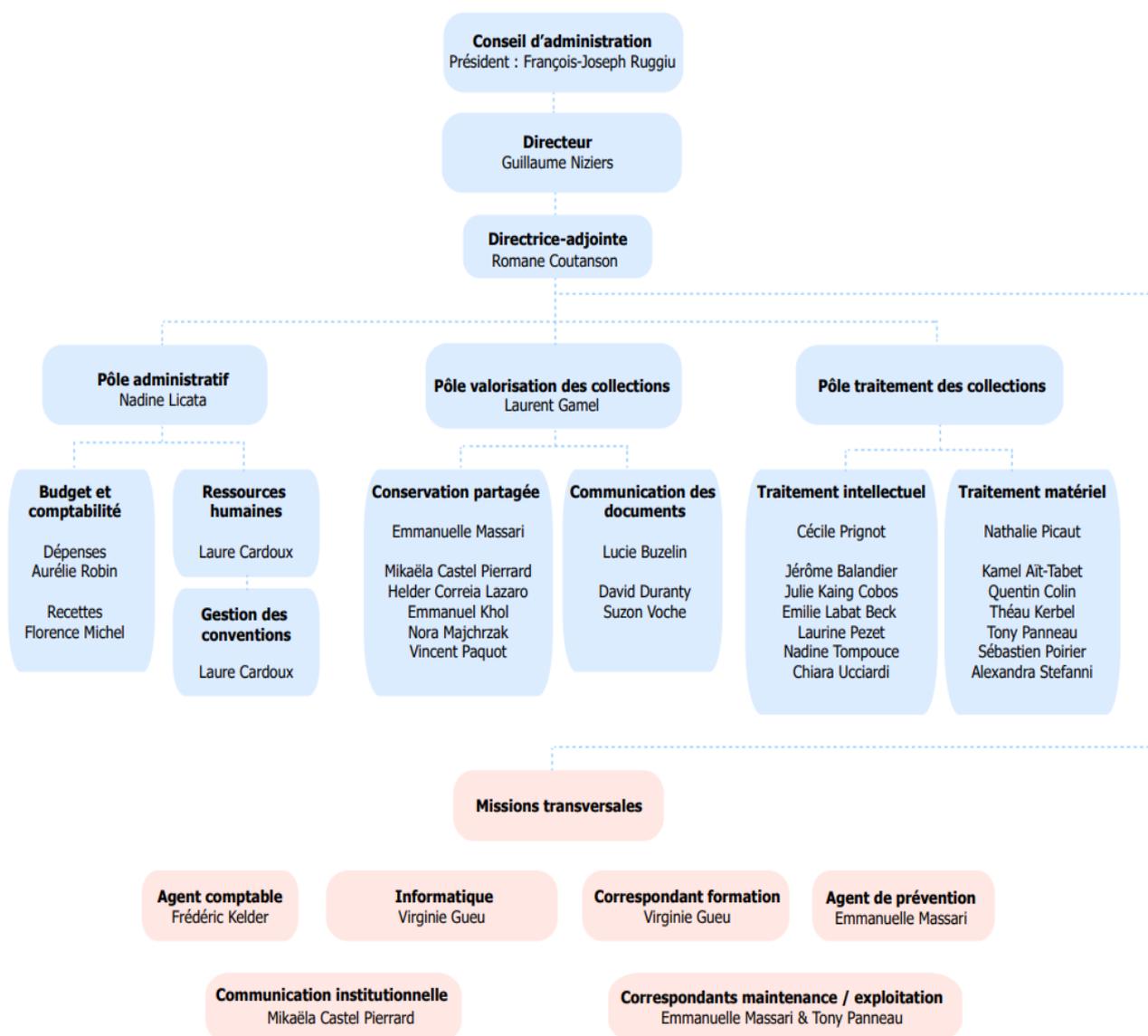
à la suite de l'organisation d'un recrutement sans concours pour un poste de magasinier des bibliothèques. Le jury comprenait trois personnes dont l'adjointe au chef de service du CTBnF.

Au 31.12.2024, un poste de BIBAS est vacant après le décès de la titulaire en septembre. Le poste sera proposé à la campagne de mutation 2025 pour une prise de poste au 01.09.2025.

2. Personnels contractuels

Nombre	Catégorie	Grade	Quotité	Période
Budget propre				
3	B	BIBAS	100 %	Du 01/01 au 31/12/2024
2				Du 22/04 au 31/12/2024
1	C	Magasinier	100 %	Du 01/01 au 31/12/2024

3. Organigramme au 31/12/2024



2) Promotions obtenues en 2024

En 2024, un agent a bénéficié d'un changement de grade dans son corps sur

tableaux d'avancement. Il s'agit d'un agent ATRF principal 1^{ère} classe.

3) Télétravail

Le CTLes dispose d'une convention de télétravail depuis 2015 et applique depuis septembre 2021 l'accord du 13 juillet 2021

entre l'Etat et les organisations syndicales sur le télétravail dans la fonction publique, décliné avec un protocole individuel.

NOMBRE D'AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL (TOUT OU PARTIE DE L'ANNEE)

Catégorie	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A	1	1	1	2	1	4	4	4	4	5
B	2	2	2	2	2	6	7	11	12	11
C	0	0	1	1	0	2	3	3	3	4
Total	3	3	4	5	3	12	14	18	19	20

DETAIL DES AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN 2024

Filières	Catégories	Nombre d'agents	Période
Administrative	A	1	Du 01/01 au 31/12/24
	B	1	Du 01/01 au 31/12/24
	C	2	Du 01/01 au 31/12/24
Bibliothèque	A	1	Du 01/01 au 31/12/24
		1	Du 01/12 au 31/12/24
	B	7	Du 01/01 au 31/12/24
		1	Du 01/10 au 31/12/24
	C	1	Du 01/01 au 31/12/24
ITRF	A	1	Du 01/01 au 31/12/24
	B	1	Du 01/01 au 31/12/24
	C	1	Du 08/11 au 31/12/24

II. Formation et vie de l'établissement

1) Formation continue

En 2024, **39 formations** (33 intitulés différents) ont été suivies pour un total de **137**

jours de formation, contre 27 formations pour un total de 128 jours de formation en 2023.

BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2024

Nombre d'agents ayant suivi une formation professionnelle (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations)	110
Nombre de jours de formation	137
Nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent	4,72
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie A	5,25
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie B	1,50
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie C	1.91
Dépenses de formation*	27 802,12 € TTC
Mobilisation du compte personnel de formation	0
Nombre de formation post recrutement	1
* La somme comprend la dépense du compte formation + la dépenses de formation au nouveau système informatique documentaire prises sur un autre compte (7 650 €TTC)	

DETAIL DES FORMATIONS SUIVIES EN 2024

Thématiques de formation	Nombre de formations	Nombre d'agents formés
Connaissance de l'univers professionnel	27	84
<i> dans le domaine bibliothéconomique</i>	14	71
<i> dans le domaine administratif</i>	4	4
<i> dans le domaine de la communication</i>	3	3
<i> dans le domaine de la formation</i>	1	1
<i> dans le domaine de l'immobilier</i>	2	2
<i> dans le domaine de l'informatique</i>	3	3
Santé et sécurité	1	5
Préparation concours*	2	4
Langues, bureautique et efficacité professionnelle	6	6
Formation statutaire (post recrutement)	1	1
Autre thématique (information sur la retraite)	1	9
Bilan de compétences*	1	1
* Formations débutées en 2024 qui se finiront en 2025.		

2) Visite de l'Institut national d'histoire de l'art

Le 29 janvier 2024 matin, onze agents du CTLes ont bénéficié d'une visite de l'INHA par différents agents de cet établissement, également interlocuteurs du CTLes sur différents dossiers (communication des documents, transfert des collections, ...) Différents temps étaient prévus au programme :

- présentation de l'institut, de la bibliothèque et visite de la salle Labrouste,
- présentation des magasins,
- présentation des fonds patrimoniaux (exemples d'ouvrages, d'archives et d'objets tirés des collections).

3) Présentation du CTLes aux équipes de bibliothèques

Le CTLes a accueilli une partie des équipes de la **bibliothèque Sorbonne Nouvelle** (BSN) le 18 mars après-midi pour une visite de ses espaces et une présentation de l'organisation et du fonctionnement de ses différents services, notamment celui de la communication des documents et du stockage des collections auxquels recourt la BSN.

Le CTLes a également organisé une visite de ses espaces pour le chargé de mission déménagement des collections de la **Bibliothèque interuniversitaire de Santé**

Médecine (BIUM, Université Paris Cité), le 5 juillet 2024. En effet, cette bibliothèque est engagée dans une réflexion préalable à une future rénovation de ses locaux historiques, situés dans l'école de Médecine (site Odéon, Paris V^{ème}).

Enfin, une visite a été organisée pour une chargée d'étude du **MESR** (DiCoDoc), en charge des questions immobilières, le 12 septembre 2024, dans le cadre de sa prise de poste et du contexte immobilier particulier au CTLes.

4) Comité social d'administration (CSA)

En 2024 le CSA s'est réuni à trois reprises : le 30 avril, le 18 juin et le 21 novembre.

Le CSA du 18 juin 2024 a adopté à l'unanimité les modifications apportées au nouveau règlement intérieur. Celles-ci concernaient notamment **l'extension d'une heure des plages de travail obligatoires**, désormais étendues à 9h45-12h15 et 14h-15h30, pour une mise en conformité avec la réglementation qui impose qu'un régime à horaires variables possède au moins 4h de plages quotidiennes de travail communes à l'ensemble des agents.

L'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) de l'établissement a changé au 1^{er} septembre 2024 avec un passage de relai entre

M. Sébastien Caillot et M. Pierre Poquillon. Celui-ci a assisté en visioconférence au CSA de novembre et participera en présentiel au prochain CSA (début 2025) afin de visiter l'établissement.

Une visite de service a été effectuée par le CSA (constituée du directeur, de la directrice-adjointe, de deux représentants du personnel, de l'assistante de prévention du CTLes et du docteur Groisy – cabinet SIMT de santé au travail). Ont été visités la salle de tri ainsi que les magasins T1, A1 et industriels. Cette visite a permis de déterminer les points forts et les points à améliorer dont ont découlé des éléments pouvant être traités par action immédiate et d'autres à examiner lors du prochain CSA.

III. Budget

1) Audit financier

En 2024, **l'agence comptable du CTLes a fait l'objet d'un audit comptable** conduit par M. Albert Farcy (auditeur à la mission départementale risques et audit, DDFIP de Seine-et-Marne). Le but de cet audit était de conseiller l'établissement, en identifiant les risques financiers, en pointant les dysfonctionnements et les anomalies éventuelles.

L'auditeur a remis son **rapport en juin**, à l'occasion d'une séance de restitution au

CTLes en présence du MESR, de la DDFIP et du contrôleur budgétaire régional.

A la suite du souhait de démission de l'agente comptable, le CTLes a mené de juin à octobre une campagne de recrutement qui a permis la nomination d'**un nouvel agent comptable**, M. Frédéric Kelder, le 5 novembre 2024. Celui-ci a consacré ses premiers mois à la **mise en place des préconisations émises dans le rapport d'audit**. L'ensemble des préconisations retenues devraient pouvoir être finalisées début 2025.

2) Travaux financiers

L'agent comptable et l'ordonnateur (par le biais du service administratif et financier) ont particulièrement travaillé de concert des sujets suivants :

- dans la continuité des travaux menés les années précédentes, la **fiabilisation de l'actif** s'est poursuivie en s'appuyant sur le rapport de l'audit de l'agence comptable. Les travaux de reprise des données des immobilisations ont permis de mettre à jour les amortissements qui ont été ainsi pris en compte au 31/12/2024.

- la **mise en place de la plateforme INFINOE** s'est poursuivie. Pour rappel : il s'agit du nouvel infocentre des organismes publics nationaux créé par la DGFIP, visant à permettre la centralisation des données budgétaires et comptables. Ce module, qui sera installé dans le logiciel PEP, collectera automatiquement les budgets votés ainsi que les données financières en temps réel. Conformément aux instructions

de la DGFIP, le CTLes a effectué les paramétrages des nomenclatures budgétaires et comptables du système financier PEP ainsi qu'une codification spécifique à INFINOE. Des tests ont été initiés dans le bac-à-sable et doivent être poursuivis en 2025 après que la fiabilisation de l'actif a été réalisée fin 2024. La mise en production est prévue courant 2025.

- le **plan d'actions du contrôle interne budgétaire et comptable** a été actualisé afin de mettre à jour les événements ayant conduit à une résolution ou à une prévision d'actions à mettre en place en vue de corriger des risques identifiés et des difficultés rencontrées au cours de l'année 2024 (cf. documents joints en annexe du compte financier).

Il est à noter que la société Inetum a apporté courant 2024 de nettes améliorations qui ont contribué à sécuriser de nombreuses données.

3) Compte financier

Cf. le document particulier présenté en conseil d'administration.

4) Suivi du budget

Le budget initial 2024 a été voté au conseil d'administration du 23 novembre 2023. Un budget rectificatif a été voté au conseil

d'administration du 28 novembre 2024 afin d'ajuster des recettes et des dépenses.

1. Recettes

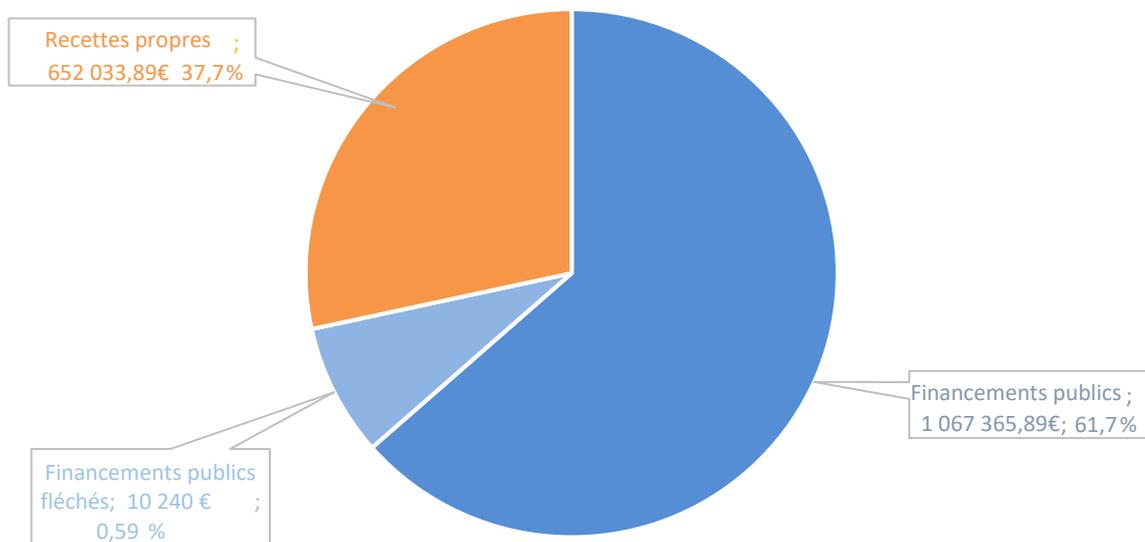
EXECUTION DES RECETTES

Un peu moins de deux tiers des recettes proviennent de financements publics (62 %), et

plus d'un tiers des ressources propres de l'établissement (38 %).

	Montants exécutés 2024
Total Financements publics	1 067 365,89
Subvention pour charges de service public (SCSP) _ Fonctionnement	851 312,00
Autres financements de l'Etat (Rectorat de Créteil - subventions repas)	191,35
Autres financements publics	216 142,54
Total Recettes propres	652 033,89
Locations d'espace (dépôt et stockage provisoire)	575 479,39
Pilon de collections	3 022,50
PEB	64 468,04
Autres ressources propres	9 063,96
Total Recettes fléchées	10 240
Subvention PCP – soutien au recrutement d'un agent contractuel	10 240
Subvention CollEx-Persée 2022 versée sur l'exercice 2023 - recrutement d'un agent contractuel	
TOTAL DES RECETTES	1 729 639,78

REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE



Les recettes propres proviennent principalement :

- de la **location d'espaces** pour 575 479,39 €, dont 122 294,27 € proviennent des recettes qui restaient à recouvrer de l'exercice 2023 ;

- de la **communication de documents** (ou prêt entre bibliothèques, PEB) pour 64 468,04 €. L'activité est marquée par une augmentation sensible des demandes de prêts, par rapport à 2023.

EVOLUTION DES EMISSIONS D'ORDRES A RECOUVRER

Evolution des émissions d'ordres à recouvrer	2017 Passage en mode GBCP	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de titres / ordres à recouvrer (OR)	809	860	707	511	630	619	598	572

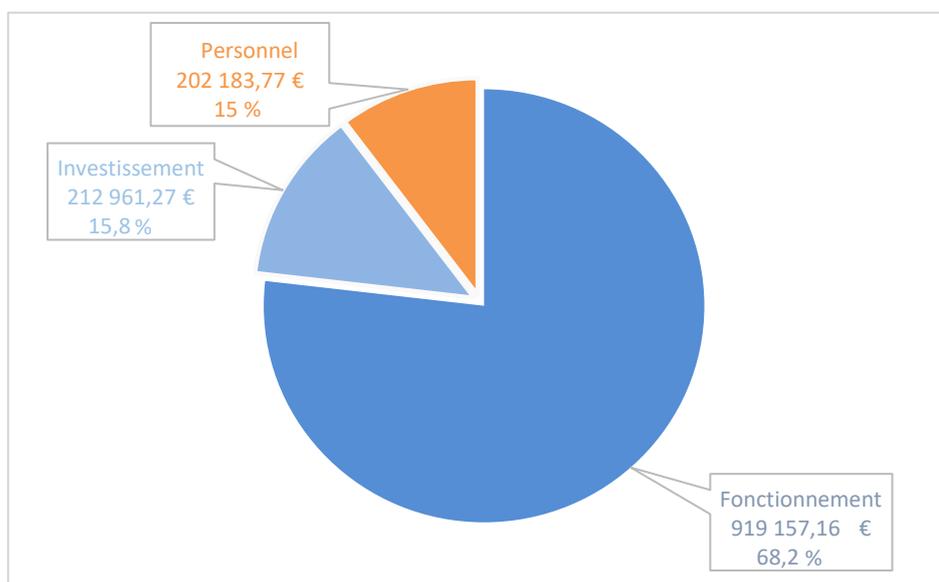
En 2024, 572 ordres à recouvrer ont été émis, en légère diminution par rapport à 2023. L'activité de recouvrement se maintient à un rythme régulier, marqué par des relances mensuelles, y compris sur exercice antérieur.

L'effort de recouvrement nécessaire à la bonne exécution budgétaire reste soutenu afin sensibiliser les établissements à l'envoi de bons de commandes et aux paiements dans les délais.

2. Dépenses

REPARTITION DES DEPENSES EXECUTEES PAR ENVELOPPES

Dépenses présentées en HTR	Montants budget rectificatif voté au CA du 28 novembre 2024		Montants exécutés 2024 (Décaissements)		Ecart COFI 2024 / CP du BR 2024	Taux d'exécution (en %)
	AE	CP	AE	CP		
Personnel	206 000	206 000	202 183,77	202 183,77	-3 816,23	98,15
Fonctionnement	775 870,40	990 480	599 151,68	919 157,16	-71 322,84	92,80
Intervention	12 500	12 500	12 000	12 000	-500	96
Investissement	128 315	226 575	116 639,30	212 961,27	-13 613,73	93,99
TOTAL	1 122 685,40	1 435 555	929 974,75	1 346 302,20		93,78



La répartition des dépenses par enveloppes montre que les **dépenses de fonctionnement** représentent la **part principale de l'exécution**

des dépenses, tout comme les années précédentes.

REPARTITION DES DEPENSES PAR DESTINATION

Destinations	Personnel	Fonctionnement		Intervention	Investissement		TOTAL
	CP	CP	%		CP	%	CP
Conservation		76 506,09	8,3		13 119,66	6,2	89 625,75
Comunication		20 398,46	2,2		4 827,55	2,3	25 226,01
Immobilier		468 600,00	50,9		21 313,19	10	489 913,19
Ress. Humaines	195 143,58		96,5				195 143,58
Informatique		107 577,25	11,7		173 700,87	81,5	281 278,12
Frais Généraux	7040,19	218 214,72	23,7				218 214,72
Formation Prof		19 530,35	2,1				19 530,35
Valorisation		3 951,45	0,4				3 951,45
Impots Taxes		3 728,29	0,4				3 728,29
Autres Dep Spe		650,55		12 000			12 650,55
TOTAL EXECUTION	202 183,77	919 157,16			212 961,27		

En ce qui concerne l'enveloppe **Fonctionnement**, les **destinations les plus importantes** sont l'**Immobilier** et les **Frais généraux**.

La destination **Immobilier** continue de constituer le **poste de dépenses le plus important de l'enveloppe Fonctionnement**. Elle représente 51 % du budget exécuté sur cette enveloppe : il s'agit des dépenses liées à la convention de gestion des charges du site de Bussy-Saint-Georges entre le CTLes et la BnF. Les charges concernent principalement les fluides (eau, gaz pour le chauffage, électricité pour les parties communes), les maintenances (climatisation, groupes froids, électricité, serrurerie, détection incendie, GTC) ; les contrôles techniques ; l'entretien des espaces verts ; la sécurité du site. Une nouvelle convention de gestion des charges a pris la suite de la précédente signée en 2023, et couvre

dorénavant la période 2024-2026. Il a été ainsi nécessaire de prévoir les autorisations d'engagement afin d'intégrer la consommation des crédits de l'exercice 2026. Cette nouvelle convention a pour objectif :

- d'acter le remboursement du trop-perçu par la BnF sur les frais d'électricité refacturés au CTLes, depuis plusieurs années, des montants ayant été imputés par erreur sur le calcul de sa quote-part.

- de corriger le montant des provisions pour charges dans le sens d'une diminution pour prendre en compte cette erreur.

La destination **Frais généraux** représente près de 23,7 % de l'enveloppe Fonctionnement. La dépense la plus importante concerne le contrat d'approvisionnement en électricité en propre du CTLes pour ses bâtiments, dans le cadre d'un marché subséquent de l'accord-cadre mis en œuvre par

la Direction des Achats de l'Etat (132 391 €) pour la période 2024-2025. Le marché de nettoyage des locaux constitue le 2^{ème} poste de dépense présentant une consommation notable (38 012 €). Ces deux marchés vont faire l'objet d'une nouvelle passation à partir de 2026 : avec la DAE pour l'électricité et avec l'UGAP pour le nettoyage.

La destination **Informatique** représente près de 11,7 % de l'enveloppe Fonctionnement. Le poste de dépenses principal concerne la prestation d'assistance technique et de maintenance de l'infogérance informatique par le centre de ressources informatiques de l'Université Gustave Eiffel (27 672 €). Le CTLes est toujours en cours de recherche d'un futur prestataire afin de reprendre ces missions. Les autres dépenses s'articulent principalement autour de l'hébergement et de la maintenance de logiciels (systèmes d'information documentaire Syrtis et Flora ; financiers PEP, Grh, ImmosNet, Winpaie ; site internet ; base de gestion des PCP ; Visiodoc ; gestion du temps de travail Kélio).

La destination **Conservation** représente 8 % de l'enveloppe Fonctionnement et concerne deux marchés pour la période 2024-2025 : le transfert des documents des bibliothèques partenaires vers le CTLes (50 819 €) et la fourniture des boîtes de stockage (16 835 €).

En 2024, l'enveloppe **Intervention** représente 0,9 % du total des dépenses et a fait l'objet d'une ouverture de crédits afin de flécher le versement d'une subvention à l'association du personnel ACTL (12 000 €) précédemment incluse dans l'enveloppe Fonctionnement. Cette subvention est destinée à proposer des animations ponctuelles afin de fédérer le plus grand nombre et de favoriser le bien-être et la cohésion de l'équipe : organisation de repas ; vente de tickets cinéma à prix réduit ; organisation du Noël du personnel et du Noël des enfants. Elle participe également au financement des activités sociales et culturelles des agents, et propose la prise en charge d'une

partie des frais d'hébergement et de transport liées à leurs vacances. En 2024, l'association avait prévu le renouvellement des équipements d'un local mis à disposition par la BnF comme salle de sport en partenariat avec l'association du personnel de la BnF (APBnF). Ce projet est reporté en 2025 après la mise en place d'une convention avec l'APBnF.

En ce qui concerne l'enveloppe **Investissement**, les destinations les plus importantes sont **l'Informatique** et **l'Immobilier**.

La **destination Informatique** représente 81,5 % de l'enveloppe et 13 % du total des dépenses. Les dépenses concernent principalement la mise en œuvre du système d'information documentaire Syrtis (152 351 €) dans le cadre du marché passé avec la société Tech Advantage, le remplacement du logiciel de gestion du temps de travail (10 627 €) et la poursuite du renouvellement du parc informatique (10 721 €). Le projet de mise en œuvre du nouveau logiciel de paie Winpaie+PréliQ est reporté en 2025 et a fait l'objet d'un engagement de 7 315 €.

La destination **Immobilier** représente 10 % de l'enveloppe Investissement. Les dépenses concernent l'engagement des travaux de rénovation des sols des couloirs de circulation du bâtiment 2 (65 985 €) ainsi que la finalisation des travaux de réfection des sanitaires et des douches du bâtiment 2 (12 340 €). Divers travaux non prévus au budget initial ont également dû être programmés : pose de caillebotis dans un magasin ; remplacement d'une barre anti-panique ; réfection et pose de barres de seuils ; pose de quatre passerelles GSM 4G dans les ascenseurs ; travaux sur les portes métalliques du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage.

Les autres destinations **Communication de documents** et **Conservation** concernent l'achat de deux transpalettes électriques (11 830 €), d'un tracteur électrique (4 395 €) et d'échelles avec garde-corps (1 821 €).

SUIVI DE L'EXECUTION DES DEPENSES (NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT)

Evolution des émissions de demandes de paiement	2017 Passage en mode GBCP	2018 (DP)	2019 (DP)	2020 (DP)	2021 (DP)	2022 (DP)	2023 (DP)	2024 (DP)
Personnel	62	73	71	87	107	111	146	184
Fonctionnement	601	568	572	411	430	451	530	570
Intervention								1
Investissement	20	12	8	24	19	20	37	28
Total	683	653	651	522	556	582	713	783

En 2024, 783 demandes de paiement ont été émises, soit une hausse de 9.8 % par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par

l'augmentation du nombre des demandes de paiement sur les enveloppes Personnel et Fonctionnement.

5) Fiabilisation de l'actif

Un chantier rétrospectif a été initié depuis 2019 pour actualiser les données d'immobilisations de l'établissement à partir d'une prestation de correction et de mise à jour de la base de données. En 2024, la fiabilisation de l'actif s'est poursuivie en s'appuyant sur le rapport de l'audit de l'agence comptable qui

s'est déroulé courant 2024 ainsi qu'avec l'arrivée d'un nouvel agent comptable depuis le 5 novembre 2024.

Les travaux de reprise des données des immobilisations ont permis de mettre à jour les amortissements qui ont été ainsi pris en compte au 31/12/2024.

6) Gestion de l'immobilier

La BnF gère le site partagé entre le CTBnF et le CTLes à Bussy-Saint-Georges dans le cadre d'une convention. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein de comités de gestion de site, qui se sont tenus le 25 janvier 2024 et le 9 juillet 2024.

Une nouvelle convention a été signée pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Elle a pour objectif :

- d'acter le remboursement du trop-perçu par la BnF sur les frais d'électricité refacturés au CTLes, depuis plusieurs années, des montants ayant été imputés par erreur sur le calcul de sa quote-part.

- de corriger le montant des provisions pour charges dans le sens d'une diminution pour prendre en compte cette erreur. Le CTLes paye ainsi annuellement à partir de 2024

468 600 € au lieu de 561 765 € en 2023, soit une baisse de 16,5 %.

Cette convention ayant pris la suite de l'ancienne (2023-2025) il a été nécessaire de prévoir les AE complémentaires afin d'intégrer la consommation des crédits de l'exercice 2026.

Pour rappel, lors du comité de gestion de site du 25 janvier 2024, il a été convenu que les factures de chaque poste de dépenses soient dorénavant transmises au CTLes pour un contrôle systématique, en complément des tableaux de synthèse communiqués annuellement, et que ce point soit inscrit dans la future convention. Un système de transmission par flux doit être étudié par la BnF. A ce jour, le CTLes est en attente de réception des factures afin d'organiser son contrôle.

IV. Bâtiments

Le CTLes partage le site de Bussy-Saint-Georges avec le Centre technique de la BnF (CTBnF).

Les espaces du CTLes sont constitués par deux bâtiments, reliés par une passerelle :

- Le premier bâtiment (en bleu sur le plan), appelé bâtiment 2, date de l'ouverture du site et est utilisé depuis 1996. Il comprend l'ensemble des bureaux et espaces de travail du CTLes, ainsi que des magasins traditionnels et de type industriel (grande hauteur), pour une capacité totale de 75 kmL de stockage.
- Le second bâtiment (en orange sur le plan), appelé Bâtiment 11, est une extension livrée en 2016 et en usage

depuis 2018. Il se divise en deux parties : la partie A équipée en rayonnages, et la partie B composée de plateaux nus restant à équiper. Les magasins équipés de la partie A du bâtiment (magasins traditionnels de rayonnage fixes et mobiles, un magasin double hauteur équipé de rayonnages mobiles électriques) ont une capacité de stockage de 55 kmL. Le bâtiment 11 comprend aussi la salle de réunion de l'établissement.

A ces deux bâtiments s'ajoute depuis 2022 la location d'une salle serveur dans le bâtiment 1 occupé par la BnF (point violet sur le plan, au sein du bâtiment 1).

PLAN DU SITE DE BUSSY-SAINT-GEORGES : LOCALISATION DES BATIMENTS DU CTLES



1) Travaux de rénovation

Plusieurs travaux ont pu être menés en 2024 :

- La **réfection de l'ensemble des sanitaires du bâtiment 2** très dégradés ainsi que les douches, débuté en novembre 2023 (pose de carrelage, remplacement des toilettes et des robinets, pose de portes vitrées de douche), a été achevée.
- Deux **plaques** ont été posées sur les **seuils de portes** encadrant la passerelle qui relie les bâtiments 2 et 11 car ceux-ci étaient fissurés et présentaient des éléments de dégradation.
- Le **caillebotis extérieur** devant l'entrée du bâtiment 11 a été remplacé et renforcé car la version initiale n'était pas adaptée au passage fréquent des charges liées aux transferts de collections.
- Une **infiltration d'eau** de pluie s'est réactivée dans le bâtiment 11 au cours du dernier trimestre 2024, à la suite de fortes pluies, au point de générer des flaques d'eau quotidiennes, principalement sur le palier du niveau 4 (les collections restent en sécurité). Après examen par la BnF, le CTLes a pu commander l'intervention d'une entreprise spécialisée planifiée pour début 2025.
- Enfin, **des portes coupe-feu des bureaux et magasins du bâtiment 2 aux niveaux 0 et 1** ont été **rehaussées** avant la pose d'un nouveau revêtement de sol prévue pour janvier 2025.
- La reprise de la climatisation-ventilation-chauffage (CVC) du bâtiment 2 reste en attente et demeure conditionnée à la supervision de la BnF.

2) Travaux sur les trappes de désenfumage du bâtiment 2

Depuis plusieurs années une interrogation demeure sur les besoins de mise en conformité des trappes de désenfumage du bâtiment 2. En 2024, le dossier était en cours d'instruction par la BnF, qui dispose des mêmes éléments dans ses bâtiments.

Or, le CTLes, le service régional immobilier du rectorat (SRI) de Créteil et le MESR souhaitent une réponse solide, pouvant

être recevable dans le cadre d'un contrôle de sécurité. C'est pourquoi, sur les conseils du SRI, le CTLes a choisi de faire appel à un préventionniste extérieur pour instruire le dossier et statuer sur la conformité de ces trappes. L'étude est actuellement en cours et ses résultats attendus pour le début de l'année prochaine.

3) Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges

La mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de 2021 était attendue de la part du CTLes pour prendre en compte les scénarios esquissés ultérieurement par le rapport de l'IGESR (remis en 2023) sur

l'avenir du CTLes en lien avec le départ de la BnF du site. Ce travail a été entrepris mais n'a pas abouti. Désormais, c'est un nouveau SPSI qui est attendu par les tutelles en 2025.

V. Informatique

1) Parc informatique du CTLes

Au 31 décembre 2024, les agents du CTLes ont à leur disposition 79 ordinateurs, dont 28 portables contre 67 ordinateurs dont 26 portables l'année précédente. Ce stock correspond aux postes individuels, à l'équipement des agents en télétravail ainsi qu'à différents postes communs dans des espaces de travail partagés (inventaire des documents, communication des documents, etc.).

Le CTLes a continué le renouvellement de son parc informatique avec l'acquisition de 10 ordinateurs fixes et 2 ordinateurs portables. Ces ordinateurs n'ont pas encore été déployés ce qui explique l'augmentation importante du nombre d'ordinateurs à disposition des personnels cette année.

Le renouvellement du parc a aussi porté sur l'achat de nombreux écrans afin de d'équiper les agents de double écran ou de grand écran selon leurs besoins.

Le CTLes possède en outre un serveur sur lequel sont installées ses différentes applications métiers.

L'Université Gustave Eiffel avait émis le souhait en 2023 de mettre fin à la convention actuelle avec le CTLes le plus rapidement

possible mais la charge de travail due à la réinformatisation du CTLes a empêché de conclure un marché avec une entreprise pour assurer le relais de l'info-gérance. Au vu des délais contraints pour trouver une nouvelle solution et l'absence de compétence en interne pour rédiger et suivre un marché informatique, il a été choisi de se rattacher à un marché de l'UGAP. Toutefois, le manque de disponibilité de l'ensemble des interlocuteurs, côté CTLes mais aussi côté prestataire, n'a pas permis de conclure un accord en 2024. Le travail se poursuivra donc en 2025.

Des coupures électriques récurrentes ont provoquées plusieurs pannes informatiques cette année, avant que le CTLes ne finisse par obtenir l'information de la part de la BnF qu'elle effectuait une opération de maintenance régulière et programmée des groupes électrogènes de secours du SSI du site de Bussy obligeant une coupure électrique d'une heure tôt le matin une fois par mois. Avec cette information, le CTLes a pu mettre en place l'organisation nécessaire permettant la mise en sécurité de son serveur la veille des coupures électriques.

2) Projet de réinformatisation

Le logiciel Flora a été utilisé pendant plus de dix ans par le CTLes. Un projet de renouvellement du système d'information documentaire (SID) a été ouvert en 2020 avec une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) permettant la sélection, à la suite d'une procédure de dialogue compétitif, de la **société Tech Advantage (TAD)** et du **logiciel Syrtis**. La réunion de lancement a eu lieu en janvier 2023. Après de nombreux retards dus à la complexité du projet nécessitant des développements *ad*

hoc, le **passage en production** s'est déroulé en **octobre 2024**.

La mise en service du nouveau logiciel s'est passée sans incident majeur. Les bugs ont rapidement été corrigés et **la prise en main par les agents s'est bien passée** malgré des différences importantes entre le nouveau logiciel et l'ancien et la forte activité du PEB dès la reprise (nécessitant une interruption de service de près d'une semaine lors du passage en production puis une période de quotas sur

les demandes des établissements jusqu'à la fin 2024).

Au 31 décembre 2024, le logiciel est passé en hébergement et maintenance standard à l'exception de quelques fonctionnalités qui avaient été mises de côté afin de ne pas repousser le passage en production sur le reste du logiciel : par exemple le vendangeur, la localisation des conteneurs par douchette, et certains formats de publication.

Il avait par ailleurs été décidé lors de la prestation d'AMO en 2022 que **la partie plateforme de travail collaboratif des PCP** ne serait **pas incluse dans le périmètre** de ce

dialogue et ferait l'objet d'une consultation dédiée, les fonctionnalités étant trop éloignées de celles recherchées pour le SID.

Les travaux de spécification de la plateforme de travail collaborative des PCP, débutés en interne en 2022 ont permis de réaliser un programme fonctionnel pour le nouvel outil en 2023. Il était prévu d'avoir recours à une société de service *via* un marché de l'UGAP pour réaliser un *sourcing* mais le renouvellement de l'équipe et la charge de travail sur les autres dossiers n'ont pas permis de faire avancer ce dossier en 2024.

3) Flora : catalogues et plateforme de travail collaboratif des PCP

Le logiciel Flora se compose de plusieurs briques.

La partie système intégré de gestion d'archives (SIGA) et système de gestion de bibliothèques (SIGB), n'est plus utilisée depuis le passage en production du nouveau système d'information documentaire.

La partie GED, sur laquelle repose la **plateforme de travail collaborative utilisée dans le cadre des PCP**, est quant à elle **toujours en fonction** et toujours hébergée et maintenue par la société Decalog.

Plusieurs pannes du système sont survenues en 2024, perturbant momentanément l'activité des services mais aucune intervention ou panne majeure n'a été à déplorer.

4) Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La **base de gestion de la conservation partagée des périodiques** développée sous le **logiciel PMB** est utilisée depuis 2014 et est toujours hébergée et maintenue par PMB Services.

Comme les années précédentes, le principal travail dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques reste un travail sur les données : saisie des nouveaux plans, des PPN et RCR des différents corpus, harmonisation des intitulés des établissements, mise à jour des formats d'exports, etc.

Des travaux de fiabilisation de la récupération des données de l'ABES sont toujours en cours pour garantir la fiabilité de l'affichage des données du SUDOC et ont entraîné des difficultés de mise à jour dans l'outil.

Des travaux ont aussi été engagés en 2024 avec PMB pour **une mise à jour vers une version plus récente** de PMB et **la mise en place de l'affichage des liens vers le site Mir@bel**.

5) Évolution des applications comptables et de gestion des horaires

La mise en place de la **passerelle INFINOE** dans le logiciel de gestion budgétaire et comptable du CTLes, PEP, n'a pu être finalisée en 2024 mais un travail de mise en place et de paramétrage a été mené en 2024.

Des **améliorations et corrections**, demandées par le CTLes au prestataire INETUM concernant le **logiciel PEP**, ont été obtenues permettant d'améliorer sa fiabilité, même si certains problèmes demeurent. De plus, INETUM a pu apporter des améliorations afin de se conformer aux exigences requises pour la mise en place d'INFINOE et poursuit ses travaux avec la DGFIP afin de sécuriser les remontées des données budgétaires et comptables conformément aux règles de la GBCP.

Un **nouveau logiciel de gestion du temps de travail a été installé** et mis en service le 30 septembre 2024. Le choix du CTLes s'est porté sur le **logiciel Kélio** du **groupe Bodet**.

Pour rappel, le fournisseur de l'ancien logiciel avait fait faillite rendant tout développement ou évolution et toute maintenance impossible.

L'arrivée de ce nouveau logiciel permet une **amélioration considérable de la gestion**

des congés, Kélio permettant une **gestion entièrement dématérialisée des absences et du télétravail** par opposition à l'ancien logiciel qui nécessitait une gestion supplémentaire papier des absences et d'une re-saisie manuelle dans Excel pour établir les plannings individuels de congés.

En parallèle, un **chantier de dématérialisation** a été réalisé sur les **documents à présenter à chaque retour de mission** (calcul des horaires et justificatifs liés aux frais de mission). Le CTLes a choisi de ne pas adopter le module afférent dans Kélio en raison de son coût et de son adaptation partielle à ses besoins. Il a donc élaboré son propre circuit de transmission des documents et effectué une communication détaillée en interne.

La **dématérialisation de la gestion des temps de travail et du traitement des missions** a permis un **gain d'efficacité et d'efficience important** pour le service administratif et financier traitant les dossiers RH. Ces gains sont également perceptibles pour l'ensemble des agents, l'usage du logiciel Kélio leur permettant par ailleurs une meilleure gestion de leurs absences et télétravail ainsi que la visibilité des présences de chacun.

ORIENTATIONS POUR 2025



1) Politique générale de l'établissement

A la suite du renouvellement de son mandat, le 1^{er} janvier 2024, le directeur a reçu de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) une **lettre de mission** avec des objectifs à décliner dans un **projet d'établissement**. Un accompagnement par un consultant a été prévu au budget 2025 et une démarche de *sourcing* a été entreprise. La procédure pourra être formalisée début 2025 marquant ainsi le lancement du projet.

Un second projet d'importance stratégique attend l'établissement avec la mise à jour et l'édition de son **nouveau schéma pluriannuel d'investissement immobilier** (SPSI) pour la période 2025-2030 afin de prendre en compte le départ annoncé de la BnF du site.

Les opérations décrites ci-après sont à appréhender dans cette double optique.

2) Activités liées aux collections

1. Opérations de transferts et de traitement des collections

L'année 2025 entamera la **seconde phase de la programmation bisannuelle d'activités** (2024-2025). Le CTLes prévoit de recevoir 3 947 mL de collections en transferts, répartis en 3 553 mL de collections en dépôt (pour onze établissements) et 414 mL de collections en cession (pour quatre établissements).

A ces transferts s'ajoutera la transformation en dépôt de 528 mL de collections aujourd'hui conservées en stockage provisoire, appartenant à l'Humathèque du Campus Condorcet et à l'Institut national d'histoire de l'art. Le total de collections à traiter s'élève ainsi à 4 475 mL pour l'année 2025.

Il faut également prendre en compte les travaux de transformation de dépôt en cession (pour quatre établissements) ; du traitement des demandes de retours définitifs (pour quatre établissements).

Enfin, le **recueil des besoins** à destination des établissements documentaire d'enseignement supérieur et de recherche d'Île-de-France est en cours d'élaboration. Il vise à établir la **programmation 2026-2027**. L'envoi aux établissements est prévu courant janvier 2025 pour un retour de leur part en mai 2025.

2. Plans de conservation partagés

Depuis janvier 2024, un groupe de travail interministériel (MESR et ministère de la Culture, dont la BnF) se réunit régulièrement afin de préparer la **convergence du dispositif des PCP thématiques de l'ESR et des centres régionaux du Sudoc-PS**.

Ce travail se poursuivra en 2025 avec la publication de **deux appels à manifestation d'intérêt** (pour les PCP existants et pour les PCP en voie de constitution) afin de renouveler l'engagement des établissements hébergeant

les pilotes scientifiques de PCP, ou de créer de nouveaux PCP, à la couverture disciplinaire probablement plus large. Le signalement devra donc être assuré dans le cadre de ces PCP refondus, et suivis par les pilotes.

L'ABES reprendra la gestion administrative des PCP thématiques, le CTLes conservant son rôle de coordinateur national du dispositif.

Une **journée professionnelle** est également prévue à la rentrée universitaire dans le cadre de la refonte de ce dispositif.

3. Communication des documents

La **hausse croissante des demandes de communications de documents se confirme** en 2024. L'année 2024 s'annonce dans la continuité de cette tendance.

Parmi les réflexions à engager pour 2025 figurent la possibilité d'une **optimisation des procédures de la communication des documents**, l'**évolution de l'outil Syrtis** et une

amélioration de l'ergonomie du local où se traitent les demandes.

En parallèle du traitement courant de ces demandes, la **redéfinition des services autour du fonds en cession** est toujours en cours, afin de le valoriser et d'accroître l'usage de cette collection, aujourd'hui très réduit.

3) Domaine informatique

1. Finalisation du déploiement du système d'information documentaire

Certaines **fonctionnalités** du nouveau système documentaire du CTLes (solution Syrtis de la société TAD-Progilone) doivent

encore **être déployées** en 2025 : le vendangeur, la localisation des conteneurs par douchette ou encore l'OPAC.

2. Outil collaboratif des PCP

L'**outil de travail des PCP** est actuellement un module du système Flora qui perdure malgré le remplacement des autres fonctionnalités de ce logiciel par le système

Syrtis. Le CTLes conserve seulement la maintenance de ce module et recherche une **nouvelle solution technique**.

3. Refonte de l'infrastructure informatique

Actuellement, le CTLes est entièrement dépendant du support informatique de l'Université Gustave Eiffel (UGE) voisine, dans le cadre d'une convention de services payante. Il a été convenu avec l'UGE que la collaboration

cesserait prochainement. Le CTLes doit trouver le recours qui ne constitue pas seulement un **passage de relais** mais aussi une **refonte de l'infrastructure informatique** obsolète.

4) Gestion financière

1. Poursuite de la mise en place de la passerelle informatique INFIOE

Cette opération s'inscrit dans la démarche de **fiabilisation des informations budgétaires et comptables** et de développement de l'auditabilité et de la

transparence des comptes. L'objectif principal est de collecter les budgets exécutoires de chaque opérateur public national (OPN) ainsi que toutes les données budgétaires et

comptables transmises en temps réel par le système d'information de l'établissement.

Conformément aux instructions de la DGFIP, le CTLes doit prévoir des **travaux préalables de fiabilisation du paramétrage des nomenclatures budgétaires et comptables** du système financier. Il doit également paramétrer une **codification**

spécifique à INFINOE, à rapprocher de ce paramétrage.

Des tests ont été initiés dans le bac-à-sable et doivent être poursuivis en 2025 après que la fiabilisation de l'actif a été réalisée fin 2024. La mise en production est prévue courant 2025.

2. Déclinaison des préconisations de l'audit de l'agence comptable

La **déclinaison des préconisations de l'audit** de l'agence comptable, dont le rapport a été remis en juin 2024, doivent se poursuivre dans une coopération ordonnateur/comptable. Un

bilan pourra être présenté au prochain conseil d'administration (mars 2025).

5) Ressources humaines

1. Recrutements

Sont planifiés les **recrutements** suivants : un contractuel de catégorie B à la conservation partagée des périodiques, un

contractuel de catégorie B au traitement intellectuel des collections, un contractuel de catégorie C à la communication des documents.

2. Logiciel de paie

En raison des évolutions des normes relatives à la déclaration sociale nominative (DSN), le CTLes devait se doter, au cours du premier semestre 2024 du nouveau **logiciel de gestion de paie WINPAIE+RH PréliQ** de la société CEGAPE.

Ce projet a été reporté au second trimestre 2025 afin de pouvoir bénéficier d'une version « hébergée ».

Concernant la paie des contractuels, le logiciel actuel (Grh) ne sera plus valide à partir du 1^{er} janvier 2026. L'éditeur INETUM ne proposant pas de nouveau logiciel pour les petits établissements, le nouveau logiciel de paie des titulaires **WINPAIE+RH PréliQ sera également utilisé pour les contractuels** *via* une **convention de paie à façon** signée avec la DGFIP de Bobigny.

6) Perspectives immobilières

1. Mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Comme indiqué ci-dessus, le CTLes doit **remettre à jour son schéma pluriannuel de stratégie immobilière** en fonction des préconisations du rapport de l'IGESR livré en 2023 sur les perspectives d'avenir du CTLes après le départ de la BnF.

Celui-ci concernera la période 2025-2030.

2. Mise à jour de la convention d'utilisation du site

La BnF ayant annoncé son départ du site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2028, le CTLes souhaite s'engager, conjointement avec la BnF, à une **remise à jour de la convention d'utilisation du site**, qui date de 2017, préalable au futur dialogue sur les emprises dont la récupération d'une partie par le CTLes

est une solide piste avancée par le rapport de l'IGESR sur l'avenir du CTLes suite au départ de la BnF du site. Ce travail sera effectué avec l'appui de sa tutelle (rectorat et service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

3. Entretien des bâtiments

Du fait de leur report, plusieurs travaux sont prévus au CTLes en 2025, tels les travaux sur le **réseau de ventilation du bâtiment 2** et l'étude préalable à la mise en conformité des **trappes de désenfumage** de l'établissement, planifiée depuis déjà plusieurs années et soumise à la supervision de la BnF.

Lors du comité de gestion de site du 9 juillet 2024, le CTLes a décidé de **solliciter l'avis d'un expert** conseillé par le service immobilier du Rectorat afin d'étudier la conformité réglementaire des trappes d'origine. La société Calderan consulting doit remettre

son étude début 2025. Les **résultats** seront transmis à la BnF et aux tutelles du CTLes (MESR et Rectorat) afin d'être **examinés au prochain comité de gestion de site BnF/CTLes**.

D'autres travaux, partiellement entamés, doivent permettre de rénover des espaces du bâtiment 2 pour y améliorer les conditions de travail comme la **réfection des sols** dont les résines sont endommagées (engagés en 2024, les travaux sont planifiés pour janvier 2025).

4. Équipement d'espaces de stockage en rayonnages

La programmation d'activités pour 2024-2025 et la cartographie plus précise des métrages occupés et disponibles (grâce à Syrtis) a permis de réaliser une projection de la **saturation des espaces à échéance 2027**. Le CTLes doit donc assurer la planification de l'équipement de la partie B du bâtiment 11, soit 4 niveaux de magasins dont un en double-

hauteur et de son financement, pour que l'établissement puisse continuer à accueillir les collections de ses partenaires.

Dans ce cadre, une démarche de *sourcing* a été entamée et différentes sociétés d'équipement ont été contactées. Celles-ci sont venues sur place pour prendre connaissance des espaces et présenteront différentes

possibilités d'équipement avec différents phasages associés à un coût estimatif. En parallèle, une note a été adressée au MESR pour présenter le projet, associée à une demande de subvention, ce projet dépassant les capacités d'investissement de l'établissement.

Par ailleurs, dans l'éventualité où les travaux ne seraient pas règlementairement

nécessaires, le CTLes prévoit de proposer au MESR de reporter l'utilisation des crédits initialement provisionnés (provision de 500 000 € et subventions de mise en sécurité de 375 000 €) afin d'aider au financement de ce projet. La phase de *sourcing* ayant déjà été engagée, les travaux pourraient débuter courant 2025.



Accessibilité des contenus : Le présent rapport d'activité a été réalisé de façon à faciliter l'accessibilité de son contenu. Une version .docx est également disponible sur demande à ctles@ctles.fr

